2ème Edition 2017

Rapport sur la Compétitivité de la Tunisie

IACE

Instauring an Advocacy Champion for Economy

Comité de Rédaction

Majdi Hassen, Universitaire et Conseiller Exécutif - IACE

Kamel Ghazouani, Universitaire et Expert - IACE

Imen Gannouni, Chargée des Etudes - IACE

Mayssa Louati, Ingénieur Statistiques- IACE

Hajer Karaa, Chargée des Etudes- IACE

Comité de Supervision

Ahmed Bouzguenda, Président du Comité Directeur - IACE

Ahmed El Karam, Membre du Comité Directeur – IACE

Walid Bel Hadj Amor, Membre du Comité Directeur – IACE

Table des matières

Introduction générale 7

Chapitre1 : La compétitivité de la Tunisie à travers les indicateurs internationaux 9

Section 1. La Tunisie dans les classements internationaux 9

I- Indicateur à caractère général 10

1. Indice Global sur la Compétitivité 10

1.1. Composition de l'indice 10

1.2. Le classement de la Tunisie 11

1.3. Classement par pilier 11

2. Indice de Facilité de Faire des Affaires (*Doing Business*) 12

2.1. Composition de l'indice 12

2.2. Le classement de la Tunisie 13

.2.3 Classement par pilier 13

3. Indice de liberté économique 14

3.1. Composition de l'indice 14

3.2. Le classement de la Tunisie 14

3.3. Classement par pilier 15

4. Indice de Globalisation (KOF) 16

4.1. Composition de l'indice 16

4.2. Le classement de la Tunisie 16

4.3. Classement par pilier 16

5. Indice de perception de la corruption 17

5.1. Composition de l'indice 17

5.2. Classement de la Tunisie 17

II. Indicateurs des marchés 18

1. Indice d'Ouverture au Commerce International 18

1.1. Composition de l'indice 18

1.2. Classement de la Tunisie 18

1.3. Classement par pilier 19

2. Indice du commerce électronique d'entreprise à consommateur B2C 19

2.1. Le classement de la Tunisie 19

2.2. Classement par pilier 20

3. Indice d'attractivité et de compétitivité fiscale : *Ease of paying taxes* 20

3.1. Le classement de la Tunisie 21

3.2. Classement par pilier 21

4. Indice mondial d'attractivité des pays pour le capital-risque et le capital-investissement 22
4.1. Le classement de la Tunisie 22
4.2. Classement par pilier 22
III. Indicateurs de compétitivité technologique 23
1. Indice Mondial de l'Innovation 23
1.1. Le classement de la Tunisie 23
1.2. Classement par pilier 24
2. Indice « *Networked Readiness Index » (NRI)* 24
2.1. Le classement de la Tunisie 25
2.2. Classement par pilier 25
3. Indice de Développement des TIC 26
3.1. Le classement de la Tunisie 26
3.2. Classement par pilier 27
4. Indice mondial de la capacité entrepreneuriale 27
4.1. Le classement de la Tunisie 27
4.2. Classement par pilier 28
IV. Indicateurs du cadre de vie 28
1. L'indice de la compétitivité des talents 28
1.1. Le classement de la Tunisie 29
1.2. Classement par pilier 29
2. Indice du progrès Social 30
2.1. Le classement de la Tunisie 30
2.2. Classement par pilier 31
3. Indice de Prospérité « Legatum » 31
3.1. Le classement de la Tunisie 32
3.2. Classement par pilier 32
4. Indice de qualité de vie 33
4.1. Composition de l'indice 33
4.2. Classement de la Tunisie 33
Section 2. Le positionnement da la Tunisie 35
I. Méthodologie 35
II. La compétitivité de la Tunisie comparée par rapport au groupe de référence 36
Chapitre 2 : Compétitivité, Dynamique et productivité 39
Section 1. Compétitivité et dynamiques économique, sociale et financière 39
I. La dynamique de la croissance économique 39

1. La croissance économique… **39**

1.1. La contribution sectorielle à la création de la valeur ajoutée **40**

1.2. Contribution des Facteurs de production à la croissance **40**

1.3. Comparaison régionale **41**

2. L'investissement **42**

3. La compétitivité externe **43**

3.1. Exportations et Importations **44**

3.2. La pénétration des marchés **44**

II. La dynamique sociale **45**

1. La pauvreté **45**

2. L'indice de développement humain comparaison **46**

III. La dynamique du marché du travail **47**

1. Positionnement de la Tunisie **47**

2. Evolution de la population active **47**

3. Evolution de la population au chômage **48**

4. Evolution Régionale **49**

IV. La dynamique régionale **50**

1. L'attractivité régionale **50**

2. Les investissements directs étrangers **51**

V. La dynamique financière **52**

1. La bourse **52**

2. Les crédits **53**

3. Le taux d'inflation et le taux de change **54**

Section 2 : Pouvoir d'achat et productivité **56**

I. Le Pouvoir d'Achat **56**

II. La productivité et les sources de la croissance **56**

CHAPITRE 3 : La compétitivité de l'entreprise : Analyse à travers les indices de confiances ... **58**

Section 1. Les indices de confiance : Présentation et évolution **58**

I. Présentation de l'indice de confiance **58**

II. Les obstacles à l'investissement **60**

Section 2. La prédiction de l'activité économique **62**

I. Les indices du climat d'affaires sectorielles **62**

II. L'Indice général du climat d'affaire **63**

Conclusion générale **65**

Bibliographie **66**

Table des figures

Figure 1 : Positionnement de la Tunisie par rapport au groupe de référence 37
Figure 2 : Evolution de la croissance sur la période 2010-2016 39
Figure 3 : Croissance du PIB et de la PGF 41
Figure 4 : Productivité Totale des Facteurs- Ensemble de l'économie 41
Figure 5 : Taux de croissance du PIB : une comparaison régionale 42
Figure 6 : L'évolution du taux d'investissement 42
Figure 7 : L'évolution du taux d'investissement en Tunisie et certains concurrents 43
Figure 8 : Taux de pauvreté : Milieu communal / Milieu non communal 45
Figure 9 : Taux de pauvreté par gouvernorat (En 2015) 46
Figure 10 : Evolution du taux de chômage en Tunisie, Maroc et Turquie (2000-2016) 47
Figure 11 : Répartition de la population active entre hommes et femmes 48
Figure 12 : Evolution du taux de chômage en Tunisie (En %) 48
Figure 13 : Evolution du taux de chômage selon le genre 49
Figure 14 : Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre 49
Figure 15 : Evolution de l'investissement direct étranger 51
Figure 16 : L'évolution du taux d'inflation en Tunisie 54
Figure 17 : Evolution de l'euro et du dollar Américain par rapport au dinar Tunisien 55
Figure 18 : Evolution du SMIG, du SMAG et du taux d'Inflation 56
Figure 19 : Evolution des indices de confiance 59
Figure 20 : Les obstacles à l'investissement 61
Figure 21 : Les tendances de l'indice du climat d'affaire et la valeur ajoutée 62
Figure 22 : L'évolution du PIB et l'IC général 63
Figure 23 : Prédiction de la croissance trimestrielle à l'horizon 2018/Q4 63

Table des tableaux

Tableau 1 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice global sur la compétitivité 11
Tableau 2 : Classement de la Tunisie par pilier 12
Tableau 3 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Doing Business 13
Tableau 4 : Classement de la Tunisie par pilier 14
Tableau 5 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de liberté économique 15
Tableau 6 : Le classement de la Tunisie par pilier 15
Tableau 7 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de KOF 16
Tableau 8 : Le classement de la Tunisie par pilier 17
Tableau 9 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de perception de la corruption 17
Tableau 10 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice d'OMI 19
Tableau 11 : Classement de la Tunisie par pilier 19
Tableau 12 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice d' B2C E-commerce 20
Tableau 13 : Classement de la Tunisie par pilier 20
Tableau 14 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Ease of Paying Taxes ... 21
Tableau 15 : Résultats enregistrés par pilier 21
Tableau 16 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Venture Capital and Private Equity Attractivness 22

Tableau 17 : Classement de la Tunisie par pilier 23
Tableau 18 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice mondial de l'innovation 24
Tableau 19 : Classement de la Tunisie par pilier 24
Tableau 20 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice NRI 25
Tableau 21 : Le classement de la Tunisie par pilier 26
Tableau 22 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de développement des TIC. 26
Tableau 23 : Le classement de la Tunisie par sous-indice 27
Tableau 24 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice mondial de la capacité entrepreneuriale 27
Tableau 25 : Le classement de la Tunisie par pilier 28
Tableau 26 : Classement d'une selection de pays selon le « global competitivness index » ... 29
Tableau 27 : Le classement de la Tunisie par pilier 30
Tableau 28 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de progrès social 30
Tableau 29 : Le classement de la Tunisie par pilier 31
Tableau 30 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de prospérité 32
Tableau 31 : Le classement de la Tunisie par pilier 32
Tableau 32 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de qualité de vie 33
Tableau 33 : Classement d'une sélection de pays selon l'IDH 34
Tableau 34 : Répartition des indicateurs par piller 35
Tableau 35 : Pondération par rapport au groupe de référence 36
Tableau 36 : Pondération par rapport au nombre d'indicateurs par pilier 36
Tableau 37 : Distance par rapport au groupe de référence 37
Tableau 38 : Résumé des scores obtenus par la Tunisie après harmonisation 2014-2016 38
Tableau 39 : Contribution sectorielle à la création de la valeur ajoutée (En MDT) 40
Tableau 40 : Evolution de la valeur des exportations et des importations 44
Tableau 41 : Evolution des indicateurs de la compétitivité externe 44
Tableau 42 : Le classement de la Tunisie et de quelques pays en 2016 46
Tableau 43 : Evolution du taux de chômage 49
Tableau 44 : L'indice de l'attractivité régionale (2015-2016) 50
Tableau 46 : Répartition régionale du stock des IDE 52
Tableau 47 : Les chiffres clés de la Bourse 53
Tableau 48 : Evolution des crédits par agent et par secteur (en MDT) 54
Tableau 49 : L'évolution du taux d'inflation en Tunisie 55
Tableau 50 : Productivité et source de la croissance pour l'ensemble de l'économie 57
Tableau 51 : Les indices du climat d'affaire : Evolution sectorielle 59
Tableau 52 : Caractéristiques de la croissance économique attendue 63
Tableau 55 : Hypothèses d'élaboration des Lois de Finances (LF) 64
Tableau 56 : Prévision de la croissance économique 64

Introduction générale

Le concept de la compétitivité économique englobe différents aspects de la vie économique. Deux notions sont toutefois traditionnellement distinguées : la **compétitivité des entreprises** et la **compétitivité de l'Etat** dans lequel celles-ci sont installées.

La compétitivité économique désigne la capacité d'un secteur économique, d'un pays ou d'une entreprise, à vendre et fournir durablement un ou plusieurs biens ou services marchands sur un marché donné en situation de concurrence. Ainsi deux définitions peuvent être retenues :

- Selon la Commission européenne, la compétitivité est définie « *comme l'ensemble des facteurs essentiels à une réussite économique à long terme* ». « *Une nation est compétitive si elle parvient à accroître durablement le bien-être de ses habitants. Pour y parvenir il n'y a pas d'autres choix que de chercher à accroître la productivité des facteurs de production* ».

- Selon l'OCDE, la compétitivité économique est « *la latitude dont dispose un pays évoluant dans des conditions de marché libre et équitable pour produire des biens et services qui satisfont aux normes internationales du marché tout en maintenant et en augmentant simultanément les revenus réels de ses habitants dans le long terme* ».

Les pays compétitifs sont donc ceux qui vendent comparativement plus que les autres (à l'export comme à domicile) et augmentent durablement la richesse à domicile.

Toute analyse de la compétitivité nationale doit ainsi tenir compte des facteurs déterminant le niveau de vie de la population, à savoir la croissance, l'emploi et la répartition du revenu. Par extension, la compétitivité d'un territoire est liée à son attractivité, à sa capacité d'attirer des activités sur son sol. Le PIB par habitant et son évolution constituent des indicateurs synthétiques de la compétitivité nationale.

Contexte économique

La Tunisie est en période de faible croissance, des revendications sociales de plus en plus importantes et une disparité régionale persistante. Toutefois, réussir une pénétration des marchés internationaux représente une voie pour remonter la pente. Et ce à travers, une consolidation de la capacité à être compétitifs à l'échelle internationale. A vrai dire, il est délicat de dégager les axes majeurs d'amélioration de la compétitivité pour les entreprises que pour les Etats. Ces axes sont nombreux et inter-réagissent entre eux. Il n'y a pas d'indicateur officiel unique de la compétitivité. Celle-ci peut être évaluée en fonction de nombreux indicateurs, qui varient selon l'acteur économique concerné et l'approche retenue.
Ainsi, il est opportun de connaître le classement et le positionnement du pays dans les divers rapports mondiaux spécifiques : un déclassement dans l'un ou l'autre des rapports pousse les autorités à aller directement là où il faut pour rétablir son positionnement. C'est dans ce sens que s'inscrit l'initiative de l'IACE pour faire le point annuellement sur la compétitivité de l'économie tunisienne et de sensibiliser les décideurs politiques et économiques à la nécessité de mettre en œuvre les politiques adéquates. Cette initiative est survenue à la lumière du rapport DAVOS sur la compétitivité des économies.

Méthodologie

Cette deuxième du rapport s'attarde sur la compétitivité de l'Etat et celle des entreprises à travers ;

- D'une part, un classement de la Tunisie issu de 19 rapports produits par des institutions internationales. L'idée adoptée est de synthétiser ces rapports en 4 familles portant sur (i) des indicateurs à caractère général, (ii) des indicateurs de marchés, (iii) des indicateurs de compétitivité technologique et (iv) des indicateurs de cadre de vie. Cette méthode de synthèse est la même adoptée au niveau de la première édition du rapport de la compétitivité.

- D'autre part, une analyse des indices de confiances sectorielles basés sur la perception des chefs d'entreprises sur la situation économique du pays. Ces indicateurs nous permettent d'examiner la compétitivité des entreprises et aussi de présenter des prévisions par rapport à la croissance économique de la Tunisie. La méthode de mesure de ces indicateurs basée sur une enquête de 300 entreprises. Elle est représentée par quatre questionnaires (un questionnaire par secteur d'activité).

Architecture du rapport

Le rapport est organisé en trois chapitres. Le premier chapitre sera focalisé sur le positionnement de la Tunisie dans les rapports internationaux : Il sera question à ce niveau de passer en revue le positionnement de la Tunisie par rapport à 4 piliers d'indicateurs portant sur la compétitivité générale, la compétitivité marché, les TIC et la qualité de vie. Un indice composite des divers indicateurs sera développé ; cet indice permettra de dépasser l'hétérogénéité des indices retenus dans les divers rapports élaborés par des organisations internationales, des centres de recherches, des forums internationaux, des ONG. Concernant, le deuxième chapitre portera sur la compétitivité de l'économie tunisienne. A ce niveau seront analysés les indicateurs à caractères socioéconomiques : Il sera question d'étudier le rythme de la croissance économique de la Tunisie, les intentions d'investissement, la cadence du marché de l'emploi, les orientations de la bourse. Et le troisième chapitre à caractère empirique sera focalisé sur la compétitivité des entreprises. L'analyse sera menée sur l'étude des indices de confiances entant qu'indicateurs de prédiction de l'activité économique. 4 secteurs d'activité seront couverts par l'analyse : le secteur de l'industrie, du commerce, des services et du bâtiment.

Chapitre 1
La compétitivité de la Tunisie à travers les indicateurs internationaux

Les échanges internationaux en termes de flux réels (exportation, importation, voyage, tourisme, revenu des facteurs, dons en nature etc.) ou flux financiers (IDE, dons financiers, investissement de portefeuille, emprunt, prêts, etc…) sont retracés dans un document comptable appelé Balance de Paiement. Ce document, publié souvent par la Banque Centrale, ne permet pas à lui seule d'avoir un focus sur la compétitivité d'un pays en l'occurrence la Tunisie. Une série de rapports souvent publiés par des ONG et /ou des associations viennent compléter le document comptable (la BP). Dans ces rapports et à chaque fois une fiche pays est élaboré, fiche pays permettant de positionner ainsi la Tunisie dans la compétition internationale. Au niveau de ce chapitre nous reviendrons dans une première section sur le classement de la Tunisie dans les divers rapports internationaux et dans une deuxième section nous synthétisons le positionnement de la Tunisie à travers la technique de la distance par rapport à un groupe de référence constitué par la Corée du sud, la Jordanie, l'Egypte, le Maroc, le Chili et la Pologne. Un indice synthétique de la compétitivité de la Tunisie sera calculé.

Section 1. La Tunisie dans les classements internationaux

Avec l'avènement des technologies de communication et de la fluidité de l'accès à l'information, parallèlement aux circuits traditionnels des organisations issues des nations unis (PNUD, CNUCED, UNIDO, ..) ou des organisations financières internationales (FMI, BM), on assiste de nos jours à la multiplication de structure et d'organisation le plus souvent non gouvernementale qui rendent publiques le classement des différents pays conformément à une séries d'indicateurs allant du social, à l'économique tout en passant par le sécuritaire. Ainsi, on dénombre 18[1] variantes d'indices :

- Indice global sur la compétitivité,
- Indice de facilité de faire des affaires (*Doing Business*),
- Indice de globalisation,
- Indice de liberté économique,
- Indice de perception de la corruption,
- Indice d'ouverture au commerce international,
- Indice du commerce électronique d'entreprise à consommateur B2C,
- Indice d'attractivité et de compétitivité fiscale : *Ease of paying taxes,*
- Indice mondial d'attractivité des pays pour le capital-risque et le capital-investissement,
- Indice mondial de l'innovation,
- Indice de *Networked Readiness Index,*
- Indice de développement des TIC,

[1] Au niveau de ce rapport nous avons écarté la présentation de l'indice de performance environnementale dans le premier chapitre pour la raison que cet indice est calculer chaque deux ans et la prochaine publication est programmé pour 2018.

- Indice mondial de la capacité entrepreneuriale,
- The global talent competitiveness index,
- Indice du progrès social,
- Indice de prospérité « *Legatum* »,
- Indice de qualité de vie,
- Indice de développement humain,
- Indice de performance environnemental.

Ces indices peuvent être regroupés en 4 grandes familles d'indicateurs : un indicateur à caractère général et 3 indicateurs à caractère spécifiques relatifs aux marchés, à la compétitivité technologique et au cadre de vie.

I- Indicateur à caractère général

Cet indicateur intègre les indices suivants :

- Indice global sur la compétitivité,
- Indice de facilité de faire des affaires (*Doing Business*),
- Indice de globalisation
- Indice de liberté économique,
- Indice de perception de la corruption.

1. Indice Global sur la Compétitivité

Depuis 2005, le forum économique mondial publie un rapport annuel dont l'objectif est de rappeler l'importance de la compétitivité dans la résolution de défis macro-économiques à l'échelle internationale et de fournir un aperçu sur les facteurs de compétitivité ainsi que sur la dynamique économique mondiale.

1.1. Composition de l'indice

La dernière édition publiée en 2017 mesure le degré de compétitivité de 138 pays et les classes selon leur niveau de compétitivité en se basant sur 114 indicateurs. Un score variant entre 1 et 7 est accordé pour chaque indicateur.

Ces indicateurs sont regroupés en 12 piliers répartis sur trois grandes catégories à savoir :

- Les exigences de base représentées par les quatre piliers suivants : « Institutions », « Infrastructure », « Environnement macroéconomique » et « Santé et enseignement primaire ».
- Les améliorateurs d'efficacité représentés par les six piliers suivants : « Enseignement supérieur et formation », « efficacité du marché des produits », « efficacité du marché du travail », « évolution du marché financier », « prédisposition technologique » et « taille du marché ».
- Les facteurs d'innovation et de sophistication représentés par les deux piliers suivants : « le degré de sophistication des affaires » et « l'innovation ».

1.2. Le classement de la Tunisie

Dans l'édition 2017 du rapport, aucun changement ne peut être noté par rapport à l'édition de 2016-2017 quant à la tête du classement qui demeure menée par la Suisse. Par contre, Singapour a cédé sa deuxième place pour les Etats Unis d'Amérique. Par ailleurs, la Tunisie a gardé le même classement de l'année précédente.
En comparaison avec les pays voisins, la Tunisie demeure devancée par le Maroc, classé 71ème, et l'Algérie classé 86ème. Ainsi, le Maroc a connu un recul d'un rang de son classement alors que l'Algérie a amélioré sa position d'un rang. Toutefois, la Tunisie reste mieux située que l'Egypte, qui représente le pays qui a enregistré une grande amélioration dans le classement. En effet, l'Egypte a gagné 15 places par rapport à l'édition précédente.

Tableau 1 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice Global sur la compétitivité**

Pays/ économie	Rang	Score (1-7)
Suisse	1	5.86
Etats-Unis	2	5.85
Singapour	3	5.71
Corée du Sud	26	5.07
Chili	33	4.71
Pologne	39	4.59
Maroc	71	4.24
Algérie	86	4.07
Tunisie	95	3.93
Egypte	100	3.90
Maurétanie	133	3.09
Tchad	135	2.99
Yémen	137	2.87

Source: The Global Competitiveness Report 2017-2018

Selon ce rapport, les trois principaux obstacles au développement des affaires en Tunisie sont :

- La bureaucratie gouvernementale,
- L'instabilité des politiques,
- La corruption.

1.3. Classement par pilier

Les résultats reflètent d'une part une dégradation des exigences fondamentales, plus précisément celle de l'environnement macro-économique. La Tunisie a aussi reculé dans le classement pour les piliers « efficacité du marché du travail et « prédisposition technologique ». D'autre part, la Tunisie a enregistré un avancement de son classement au niveau de plusieurs autres piliers dont les plus importants sont ;

- L'enseignement supérieur et la formation.
- L'évolution du marché financier.

Tableau 2 **: Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Les exigences fondamentales	79	84	5 ↓
Institutions	80	80	-
Infrastructure	83	82	1 ↑
Environnement macro-économique	99	109	10 ↓
Santé et enseignement primaire	59	58	1 ↑
Les améliorations de l'efficacité	103	99	4 ↑
Enseignement supérieur et la formation	93	82	11 ↑
Efficacité du marché des produits	113	112	1 ↑
Efficacité du marché du travail	133	135	2 ↓
Evolution du marché financier	119	110	9 ↑
Prédisposition technologique	80	85	5 ↓
Taille du marché	69	69	-
Les déterminants d'innovation de sophistication	104	97	7 ↑
Degré de sophistication des affaires	101	98	3 ↑
Innovation	104	99	5 ↑

Source: The Global Competitiveness Report 2017-2018

Note: ↓ signifie un recul dans le classement et ↑ signifie un avancement dans le classement. Cette notation est utilisée pour tous les tableaux.

2. Indice de Facilité de Faire des Affaires (*Doing Business*)

Le rapport annuel publié par la Banque Mondiale, sur la facilité de faire des affaires, traite les réglementations qui sont favorables ou défavorables à l'activité commerciale dans 190 pays.

2.1. Composition de l'indice

Les indicateurs retenus pour classifier les 190 économies relèvent de 10 domaines à savoir : la création d'entreprise, l'obtention d'un permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.

Un score est attribué à chaque économie étudiée en fonction de la capacité de son système de réglementation à favoriser le développement des affaires en se basant sur le score de distance de la frontière. La « frontière » reflète la meilleure performance enregistrée sur chacun des indicateurs retenus dans l'ensemble des économies incluses dans l'indice depuis 2015.

Le genre est un facteur pris en considération pour la première fois dans cette édition pour calculer l'indice de facilité de faire des affaires. Il est intégré dans la mesure de 4 groupes d'indicateurs, dont trois inclus dans le score calculé, à savoir la création d'entreprise, l'enregistrement de la propriété, l'exécution des contrats et la réglementation du marché de travail.

2.2. Le classement de la Tunisie

La tête du classement est occupée par la Nouvelle-Zélande avec un score égal à 87.01, suivie par le Singapour et le Danemark obtenant respectivement des scores égaux à 85.05 et 84.87. La Tunisie se trouve classée 77ème avec un score égal à 64.89. Le pays enregistre ainsi une dégradation de son classement de 3 rangs.

Le Maroc a pris le devant sur la Tunisie en gagnant 7 places par rapport à son classement dans l'édition de 2016. La Tunisie est classée ainsi 5ème au niveau de la région MENA. La Tunisie continu à avoir des difficultés au niveau des piliers relatifs à la fiscalité, le foncier et le financement.

Tableau 3 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Doing Business**

Pays/ économie	Rang	Score
Nouvelle-Zélande	1	87.01
Singapour	2	85.05
Danemark	3	84.87
Hong kong	4	84.21
Corée du sud	5	84,07
Pologne	24	77,81
Portugal	25	77.40
Chili	48	69.56
Maroc	68	67,50
Tunisie	77	64,89
Egypte	122	56,64
Algérie	156	47,76
Tchad	180	39,07
Libye	188	33,19
Érythrée	189	28,05
Somalie	190	20,29

Source : Doing Business 2017

2.3. Classement par pilier

En comparaison avec le classement de l'année dernière la Tunisie a reculé dans la majorité des domaines pris en considération par le rapport. Le domaine qui a connu la dégradation la plus importante est celui du paiement des taxes et impôts avec un recul de 25 rangs. Toutefois, une amélioration notable est observée dans le domaine d'obtention de prêts. La Tunisie a gagné 25 places sur ce domaine par rapport à 2016.

Tableau 4 **: Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Global	74	77	3↓
Création d'entreprise	103	103	-
Obtention d'un permis de construire	57	59	2↓
Raccordement à l'électricité	38	40	2↓
Transfert de propriété	86	92	6↓
Obtention de prêts	126	101	25↑
Protection des investisseurs minoritaires	105	118	15↓
Paiement des taxes et impôts	81	106	25↓
Commerce transfrontalier	91	92	1↓
Exécution des contrats	81	76	5↑
Règlement de l'insolvabilité	57	58	1↓

Source : Doing Business 2017

3. Indice de liberté économique

La 23ème édition de l'indice de liberté économique publiée par la fondation Américaine « *The Heritage Foundation* » mesure la liberté économique dans 180 économies.

3.1. Composition de l'indice

Cet indice est composé de11 indicateurs regroupés en quatre catégories à savoir :

- L'autorité de la loi : les droits de la propriété, l'efficacité judiciaire et l'intégrité gouvernementale.
- Les limites du gouvernement : la santé fiscale, poids des taxes et impôts, et les dépenses gouvernementales
- L'efficacité de la règlementation : la liberté des affaires, la liberté de travail et la liberté monétaire
- L'ouverture du marché : la liberté d'échanges, la liberté d'investissement et la liberté financière

3.2. Le classement de la Tunisie

Le classement est mené par Hong Kong suivi par Singapore, la Nouvelle-Zélande et la Suisse occupent respectivement le 2ème, 3ème et 4ème rang. La Tunisie occupe la 123ème position soit un recul de 9 places par rapport au rapport précédent. Le score qu'elle a obtenu est égal à 55,7 ce qui reflète un climat économique considéré comme « *presque pas libre* ».

La Tunisie occupe le 10ème rang dans la région MENA. Les Emirats Arabes Unis, mènent le classement des pays arabes en occupant le 8ème rang mondialement. Suivies par le Qatar, le Bahreïn et la Jordanie occupant respectivement le 29ème, 44ème, 53ème rang mondialement.

Tableau 5 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice de liberté économique**

Pays/ économie	Rang	Score
Hong Kong	1	89.8
Singapour	2	88.6
Nouvelle-Zélande	3	83.7
Suisse	4	81.5
Chili	10	76.5
Pays-Bas	15	75.8
Pologne	45	68.3
Corée de Sud	23	74.3
Jordanie	53	66.7
Maroc	86	61.5
Tunisie	123	55.7
Egypte	144	52.6
Algérie	172	46.5
Cuba	178	33.9
Venezuela	179	27.0
Corée du Nord	180	4.9

Source: Index of Economic Freedom 2017

3.3. Classement par pilier

La Tunisie a obtenu son meilleur score sur le pilier « *liberté des affaires* » sur lequel elle se trouve classée 25ème avec un score égal à 80,6.
Ceci reflète une facilité de création et de fermeture d'entreprises par rapport aux délais, coûts et réglementations. Pour le reste des piliers, la rétrogradation du classement de la Tunisie renseigne sur la nécessité et l'urgence de l'adoption de réformes institutionnelles permettant de renforcer la liberté économique.

Tableau 6 : **Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Les droits de propriété	69	96	27 ↓
Efficacité judiciaire	81	98	17 ↓
Intégrité du gouvernement	-	99	
Poids des taxes et impôts	-	122	
Les dépenses du gouvernement	79	75	4 ↑
Santé fiscal	120	132	12 ↓
Liberté des affaires	24	25	1 ↓
Libéralisation du travail	69	110	41 ↓
Liberté monétaire	107	112	5 ↓
Liberté des échanges	158	158	-
Liberté d'investissement	146	144	2 ↑

Source: Index of Economic Freedom 2017
Note: Les piliers" intégrité du gouvernement" et "poids des taxes et impôts" sont nouvellement ajoutés dans le calcul de l'indice pour 2017.

4. Indice de Globalisation (KOF)

L'Ecole Polytechnique Fédéral de Zurich publie depuis 1970 un indice sur la globalisation des pays. Cet indice mesure les dimensions économique, sociale et politique de la globalisation. Sur la base de ces trois sous-indicateurs, l'indice KOF mesure la globalisation sur une échelle de 1 (le moins globalisé) à 100 (le plus globalisé) pour 207 pays. L'indice KOF de 2017 présente une version mise à jour des sous indicateur, employant plus de données récentes que celles disponibles précédemment.

4.1. Composition de l'indice

L'indice de globalisation est mesuré par un ensemble de vingt-trois variables. Ces variables sont réparties comme suit ;

- La globalisation économique est représentée par huit variables sur les flux économiques et les barrières de restriction.
- La globalisation sociale est basée sur onze variables concernant des données sur la population, la proximité culturelle et les flux d'information.
- La globalisation politique est fondée sur quatre variables concernant les structures étrangères localement installées.

4.2. Le classement de la Tunisie

Selon l'indice KOF de 2017, les Pays-Bas demeuraient le pays le plus mondialisé de la planète, suivis par l'Irlande et la Belgique. La Corée du Sud occupe 53ème rang dans l'édition 2017 gagnant ainsi sept places par rapport à l'édition précédente. Par contre, le Maroc a perdu quatre places dans le classement par rapport à l'édition de 2016. Par ailleurs, la Tunisie occupe le même rang avec une légère augmentation au niveau du score.

Tableau 7 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de KOF**

Pays/ économie	Rang	Score
Pays-Bas	1	92,84
Irlande	2	92,15
Belgique	3	91,75
Pologne	25	81,32
Chili	40	72,23
Jordanie	47	69,19
Corée du Sud	53	67,03
Maroc	61	65,95
Egypte	66	63,2
Tunisie	81	59,74
Algérie	108	52,33
Guinée équatoriale	191	26,16
Érythrée	192	25,07
Salomon	193	23,98

Source: KOF Index of Globalization 2017

4.3. Classement par pilier

Dans le sous indicateur de mondialisation économique, la Tunisie a gagné 14 places par rapport par rapport à 2016. Par contre, concernant la mondialisation sociale le score de la Tunisie a

baissé et elle a ainsi reculé de cinq place par rapport à 2016. Néanmoins, la Tunisie a pu garder son rang (40ème) concernant la mondialisation politique.

Tableau 8 : **Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Globalisation économique	105	91	14 ↑
Globalisation sociale	121	126	5↓
Globalisation politique	40	40	-

Source: KOF Index of Globalization 2017

5. Indice de perception de la corruption

Dans sa 22ème édition de l'indice composite de la perception de la corruption publiée le 25 janvier 2017, Transparency International classifie 176 pays en fonction du degré de la corruption perçue dans le secteur public.

5.1. Composition de l'indice

Cet indice composite est calculé à partir d'informations issues d'enquêtes auprès d'experts et de chefs d'entreprises menées par 12 organisations internationales, parmi lesquels la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ou encore le Forum Economique Mondial. Les résultats sont ensuite utilisés pour classer les pays en fonction du degré de corruption perçu dans le secteur public national. Un score variant entre 0 et 100 est accordé sachant que plus le score est proche de 0 plus le pays est perçu comme sain et incorruptible.

5.2. Classement de la Tunisie

Dans cette édition de l'indice, le Danemark et la Nouvelle-Zélande partagent la première position et ils ont enregistré un score élevé égal à 90. La deuxième et la troisième position sont occupées successivement par la Finlande et le Suède. Par ailleurs, la Tunisie occupe le 75ème rang avec un score qui est inférieur à la moyenne (score = 41). Le pays a ainsi gagné une place par rapport au dernier classement. Il se trouve placé devant le Maroc, l'Egypte et l'Algérie et devancé par la Jordanie qui est classée 57ème. Le progrès qu'a connu la Tunisie est expliqué par les efforts fournis dans l'objectif de lutte contre la corruption et par l'adoption de la loi de l'accès à l'information. D'autant plus, la loi adoptée par le parlement permettant à la cour des comptes d'investiguer les affaires de grande corruption a joué un rôle important. Toutefois, le rapport juge que la Tunisie a toujours un long chemin à parcourir afin de rejoindre les pays les moins corrompus du monde.

Tableau 9 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de perception de la corruption**

Pays/ économie	Rang	Score
Danemark	1	90
Nouvelle-Zélande	1	90
Finlande	2	89
Suède	3	88
Chili	24	66
Pologne	29	62
Corée de Sud	52	53

Suite Tableau 9 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de perception de la corruption**

Pays/ économie	Rang	Score
Jordanie	57	48
Tunisie	75	41
Maroc	90	37
Egypte	108	34
Algérie	108	34
Corée du Nord	174	12
Soudan du sud	175	11
Somali	176	10

Source: Corruption Perceptions Index 2017

II. Indicateurs des marchés

A ce niveau 4 indicateurs sont retenus :

- ✓ Indice d'ouverture au commerce international,
- ✓ Indice du commerce électronique d'entreprise à consommateur B2C,
- ✓ Indice d'attractivité et de compétitivité fiscale : *Ease of paying taxes,*
- ✓ Indice mondial d'attractivité des pays pour le capital-risque et le capital-investissement.

1. Indice d'Ouverture au Commerce International

La chambre de Commerce Internationale a publié le 12 Juillet 2017 la 4ème édition du rapport *« Open Market Index (OMI) »*. L'objectif de cet indice composite est de de présenter une mesure équilibrée et fiable de l'ouverture d'une économie au commerce international.

1.1. Composition de l'indice

Les quatre principaux composants d'OMI 2017 sont les suivants :

- ✓ Le degré d'ouverture observé,
- ✓ Les politiques commerciales,
- ✓ L'ouverture à l'investissement direct étranger (IDE),
- ✓ L'infrastructure commerciale.

Sur la base de ces sous indicateurs, les pays sont classés selon cinq catégories d'économies : de la catégorie 1 la plus ouverte (score de 5-6) à la catégorie 5 la moins ouverte (score de 1-2). En tout, 75 économies ont été analysées.

1.2. Classement de la Tunisie

Le top trois du classement mondial est occupé par les mêmes pays que l'édition de 2015 à savoir ; Singapour, Hong-Kong et le Luxembourg. La Tunisie a gagné une place par rapport à 2015 (62ème avec un score de 2.7) avec un score de 3 faisant partie ainsi de la 3ème catégorie des pays (la catégorie des pays qu'ont réalisé une ouverture moyenne).

Tableau 10 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice d'OMI**

Pays/Economie	Rang	Score (1-6)
Singapour	1	5,6
Hong Kong	2	5,5
Luxembourg	3	5,0
Chili	24	3,9
Pologne	32	3,8
Corée de Sud	39	3,7
Maroc	54	3,2
Egypte	60	3
Tunisie	61	3
Éthiopie	73	2,1
Soudan	74	2,1
Venezuela	75	2,0

Source : Open market index 2017

1.3. Classement par pilier

Concernant les quatre composantes, la Tunisie affiche une diminution du score de degré d'ouverture ainsi que celui de l'infrastructure commerciale. Par contre, il a eu une amélioration du score de la politique commerciale.

Tableau 11 **: Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Score 2016	Score 2017	Variation du score
Degré d'ouverture	3,3	2,5	↓
Politiques commerciales	1,8	3,6	↑
Ouverture à l'IDE	3,7	3,7	-
Infrastructure commerciale	2,4	2	↓

Source : Open market index 2017

2. Indice du commerce électronique d'entreprise à consommateur B2C

C'est un indice qui mesure la disponibilité des pays à s'engager dans le commerce en ligne. L'indice de commerce électronique B2C de la CNUCED 2016 se compose de quatre indicateurs: la pénétration de l'utilisation d'Internet, des serveurs sécurisés pour 1 million d'habitants, une pénétration de carte de crédit et un score de fiabilité postale. L'indice de 2016 couvre 137 économies (au lieu de 130 pays en 2015). Ces économies représentent 96% de la population mondiale et 99% du PIB mondial.

2.1. Le classement de la Tunisie

Le Luxembourg demeure en tête de la liste. La Tunisie a gagné une place dans le classement par rapport à 2016 (74ème position en 2016 et 73ème position en 2017). Au niveau Maghrébin et Nord-Africain, la Tunisie occupe la 1ème place.

La Tunisie apparaît comme ayant encore beaucoup d'efforts à fournir, par exemple l'usage des cartes de crédits reste encore limité, seulement 7% de la population tunisienne en dispose.

Tableau 12 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice d' B2C E-commerce**

Pays/Economie	Rang	Score
Luxembourg	1	89,7
Islande	2	89
Norvège	3	87,1
Corée de Sud	7	84,3
Pologne	35	65,2
Chili	43	60,3
Tunisie	73	44,5
Maroc	79	41,5
Egypte	82	39,9
Burundi	135	10,6
Guinée	136	7,9
Niger	137	6,5

Source : UNCTAD b2c e-commerce index 2016

2.2. Classement par pilier

En ce qui concerne les données qui déterminent l'indice B2C E-commerce : il y eu une augmentation au niveau de deux piliers à savoir ; le pourcentage des personnes qui utilisent l'internet est de l'ordre de 46% contre 21% en 2016, et celui du taux de pénétration des cartes de crédit (de 15 ans et plus). Par contre, il y a eu une diminution de la fiabilité postale.

Tableau 13 **: Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Score 2016	Score 2017	Variation du score
Utilisation d'internet	21%	46%	↑
Taux de penetration des cartes de credits	4,3%	7%	↑
Les serveurs sécurisés	60,1%	60,1%	-
La fiabilité postale	93%	69%	↓

Source : UNCTAD b2c e-commerce index 2016

3. Indice d'attractivité et de compétitivité fiscale : *Ease of paying taxes*

En se basant sur les résultats d'une étude menée dans 190 pays et des données collectées sur 12 ans, la firme internationale Price Water House Cooper's et la Banque Mondiale, ont publié la 11ème édition du rapport « *Ease of Paying Taxes* ». Le rapport examine le système de taxation dans les pays retenus et compare leurs systèmes fiscaux en prenant en considération 11 indicateurs qui sont relatifs à quatre domaines : Le taux d'imposition totale, le temps consacré à remplir les obligations fiscales, le nombre de paiements et les processus suivant les déclarations fiscales.

3.1. Le classement de la Tunisie

Le classement de la Tunisie a connu une rétrogradation de 15 rangs cette année sous l'effet de l'intégration d'un 4ème domaine dans le calcul de l'indice touchant aux processus qui suivent les déclarations fiscales**.** Le pays se trouve classé 106ème alors qu'il était classé 81ème dans l'édition précédente. L'examen du classement sans l'intégration du 4ème domaine révèle que la Tunisie est classée 83ème.
Le Maroc occupe la 41ème position et il se trouve ainsi beaucoup mieux placé que la Tunisie devançant à son tour l'Algérie et l'Egypte qui sont classés respectivement 155ème et 162ème.

Tableau 14 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Ease of Paying Taxes**

Pays/ Economie	Rang	Score
Qatar/ les Emirats arabes unis	1	99.44
Hong Kong	3	98.69
Bahreïn	4	94.44
Corée de sud	23	86.56
Mongolie	35	84.19
Maroc	41	83.51
Pologne	47	68.3
Tunisie	106	68.96
Chili	120	68.3
Algérie	155	53.99
Egypte	162	51.96
République centrafricaine	187	20.56
Mauritanie	188	19.69
Tchad	189	18.76

Source: Ease of paying taxes 2017

3.2. Classement par pilier

Selon ce rapport, le taux d'imposition totale de la Tunisie est égal à 60,2% dont 13,1% sont des impôts sur les bénéficiaires et 25,3% sont des impôts sur le travail. Etant donné que la moyenne mondiale est égale à 40,6%, les tunisiens sont surtaxés. Pour ce qui est du nombre des heures nécessaires pour remplir les obligations fiscales et le nombre de paiements au titre des impôts, aucun changement n'est parvenu par rapport à l'édition de 2016 ils demeurent égaux à 144 heures pour remplir les obligations fiscales et 8 paiements au titre des impôts.

Tableau 15 : **Résultats enregistrés par pilier**

Pilier	Score 2016	Score 2017	Variation du score
Taux d'imposition totale	59.9 %	60.2 %	↑
Nombre des heures nécessaires pour remplir des obligations fiscales	144	144	-
Nombre de paiements au titre des impôts	8	8	-
Processus suivant les déclarations d'impôts	-	49.77	

Source: Ease of paying taxes 2017

4. Indice mondial d'attractivité des pays pour le capital-risque et le capital-investissement

Dans la septième édition de son rapport intitulé « venture capital and private equity country attractivness index » l'école de commerce IESE de l'université de Navarra présente un indice à travers lequel l'attractivité de 125 économies pour les investisseurs de capital-risque et l'investissement privé est mesurée.

L'indice se base sur 6 piliers à savoir : l'activité économique, la profondeur des marchés de capitaux, l'imposition, la protection des investisseurs et la gouvernance d'entreprise, la culture d'entreprise et les opportunités.

Les scores sont calculés en comparaison avec les Etats-Unis considérés comme référence et obtenant un score égal à 100.

4.1. Le classement de la Tunisie

Le classement est mené par les Etats-Unis, pays de référence, suivis par le Royaume-Uni et le Canada. La Tunisie occupe la 65ème position avec un score égal à 53,2 ce qui marque une amélioration de son classement par rapport à 2015. Le pays se situe dans le classement derrière le Maroc occupant le 58ème rang. L'Egypte et l'Algérie se situent respectivement aux 70ème et 108ème rangs.

Tableau 16 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de Venture Capital and Private Equity Attractivness**

Pays/ économie	Rang	Score
Etats-Unis	1	100
Royaume-Uni	2	95.5
Canada	3	94.3
Suède	15	84.6
Corée du sud	20	80.8
Pologne	25	73.7
Chili	27	73.0
Maroc	58	55.8
Tunisie	65	53.2
Egypte	70	50
Algérie	108	26.0
Burundi	123	15.0
Tchad	124	13.4
Angola	125	11.5

Source: Global Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index 2016

4.2. Classement par pilier

Par pilier la Tunisie se trouve classée : 101ème pour l'activité économique, 61ème pour la profondeur des marchés de capitaux, 23ème pour l'imposition, 75ème pour la protection des investisseurs et gouvernance d'entreprise, 87ème pour l'environnement humain et social et 58ème pour la culture d'entreprise et les opportunités. Un progrès important a été réalisé sur ce dernier pilier et la Tunisie a gagné 23 places en résultat.

Tableau 17 : **Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2015	Classement 2016	Variation dans le classement
Activité économique	87	101	4 ↓
Profondeur des marchés de capitaux	61	61	-
Imposition	20	23	3 ↓
La protection des investisseurs et de la gouvernance d'entreprise.	71	75	4 ↓
L'environnement humain et social	72	87	15 ↓
La culture d'entreprise et les opportunités	81	58	23 ↑

Source: Global Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index 2016

III. Indicateurs de compétitivité technologique

On distingue à ce niveau entre 4 indices :

- ✓ Indice Mondial de l'Innovation,
- ✓ Indice NRI,
- ✓ Indice de Développement des TIC,
- ✓ Indice Mondial de la capacité entrepreneuriale.

1. Indice Mondial de l'Innovation

La dixième édition de l'étude annuelle « *Global Innovation Index* » (GII) 2017 publiée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle "OMPI" en partenariat avec l'INSEAD et l'Université de Cornell à New York se focalise sur l'interaction entre les divers agents du système d'innovation national : les entreprises, le secteur public, l'enseignement supérieur et la société.

Cette édition classifie 127 économies en se basant sur un indice composite (GII) qui mesure le degré d'innovation d'un pays à travers six piliers :

- Les Inputs (institutions, ressources humaines et recherche, infrastructures, sophistication du marché et sophistication de l'environnement des affaires) ;
- Les Outputs (connaissances et technologie, créativité) du système d'innovation.

1.1. Le classement de la Tunisie

Dans le GII 2017, c'est toujours la Suisse qui occupe la première place du classement, devant la Suède et les Pays-Bas. La Tunisie occupe le 74ème rang avec un score de 32.30 gagnant ainsi trois places par rapport au GII-2016 (77ème/128 pays avec un score égal à 30.55/100) et se voit toujours dépassée par le Maroc qui garde la même position par rapport au classement de l'année dernière. Le Togo, la Guinée et le Yémen occupent toujours les trois dernières places.

Tableau 18 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice mondial de l'innovation**

Pays/Economie	Rang	Score
Suisse	1	67.69
Suède	2	63.82
Pays-Bas	3	63.36
Corée du Sud	11	57.70
Pologne	38	41.99
Chili	46	38.70
Maroc	72	32.72
Tunisie	74	32.30
Egypte	105	26.00
Algérie	108	24.34
Togo	125	18,41
Guinée	126	17.41
Yémen	127	15.64

Source : Extrait du « Global Innovation Index » 2017

1.2. Classement par pilier

Par pilier la Tunisie occupe le 77ème rang pour les institutions, le 44ème rang pour les ressources humaines et recherche, 70ème rang pour l'infrastructure, 98ème rang pour la sophistication du marché, 112ème rang pour la sophistication de l'environnement des affaires, 69ème rang pour la connaissance et technologie et 76ème rang pour la créativité. Ainsi, la Tunisie a gagné 25 places par rapport au classement de 2016 pour le pilier « Sophistication du marché » et 20 places concernant le pilier « Connaissances et technologie ».

Tableau 19 : **Classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Institutions	70	77	7 ↓
Ressources humaines et recherche	45	44	1 ↑
Infrastructures	70	70	-
Sophistication du marché	123	98	25 ↑
Sophistication de l'environnement des affaires	107	112	5 ↓
Connaissances et technologie	89	69	20 ↑
Créativité	81	76	5 ↑

Source : Extrait du « Global Innovation Index » 2017

2. Indice « *Networked Readiness Index* » *(NRI)*

La 15ème édition du « Global Information Technology Report » publiée le 06 juillet 2016 par le Forum Economique Mondial (WEF) en collaboration avec INSEAD mesure l'impact des TIC sur la compétitivité des pays et la prospérité de leurs citoyens.

L'indice composite résultant de la moyenne pondérée de 53 indicateurs, notés sur une échelle de 1 à 7, structurée autour de quatre sous-indices : « Environnement », « Absorption », « Utilisation », « Impact estimé ».

2.1. Le classement de la Tunisie

Le Singapour se trouve en tête du classement, suivi par la Finlande et la Suède. Par ailleurs, la Tunisie s'est maintenue au même niveau de score que l'année précédente (3.9/7) et au même rang. Le pays est classé 81ème et il est précédé par le Maroc qui est classé 78ème

Tableau 20 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice NRI**

Pays/Economie	Rang	Score (1-6)
Singapour	1	6
Finlande	2	6
Suède	3	5,8
Corée du Sud	13	5,6
Chili	38	4,6
Pologne	42	4,5
Maroc	78	3,9
Tunisie	81	3,9
Egypte	96	3,7
Algérie	117	3.2
Haïti	137	2,5
Burundi	138	2,4
Tchad	139	2,2

Source: Networked Readiness Index 2016

2.2. Classement par pilier

Par pilier la Tunisie se classe :

- 109ème sur le pilier « environnement » (90ème dans l'environnement politique et réglementaire et 112ème dans l'environnement des affaires) ;
- 64ème sur le pilier « absorption » avec une nette progression par rapport aux années précédentes (82ème pour le volet infrastructures, 24ème pour les prix/coûts et 85ème pour les compétences) ;
- 80ème sur le pilier « utilisation » (78ème pour les citoyens, 107ème pour les entreprises et 55ème pour l'administration publique) ;
- 84ème sur le pilier « impact estimé » (93ème pour l'impact sur l'économie et 78ème pour l'impact sur la société).

Une rétrogradation est ainsi observée sur tous les piliers de l'indice comme représenté au niveau du tableau suivant.

Tableau 21 **: Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2015	Classement 2016	Variation dans le classement
Environnement	103	109	6 ↓
Absorption	69	64	5 ↑
Utilisation	81	80	1 ↑
Impact estimé	76	84	8 ↓

Source: Networked Readiness Index 2016

3. Indice de Développement des TIC

Le rapport « *Measuring the Information Society* », publié par le bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'International Télécommunication Union (ITU), présente des données clés sur les TIC et des outils d'analyse comparative permettant de mesurer la société de l'information, y compris l'indice de développement des TIC (IDI). L'IDI 2016 publié le 22 novembre 2016 a pour objectif de suivre et de comparer les progrès accomplis en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans 175 économies. Il est composé de onze indicateurs clés regroupés en trois sous-indices : accès, utilisation et compétences.

3.1. Le classement de la Tunisie

La *Corée du Sud* reste la championne mondiale pour la deuxième année consécutive suivie par l'Islande et le Danemark. La Tunisie obtient un indice de 4,83/10 et se classe 95ème pays en matière de développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en perdant deux rangs par rapport à l'édition 2015 et en devançant toujours le Maroc (96ème) et l'Egypte (100ème). La Tunisie occupe, néanmoins, le premier rang sur le Maghreb et le 9ème sur les pays arabes. Guinée-Bissau, Tchad et Niger se trouvent au bas du classement.

Tableau 22 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de développement des TIC**

Pays/Economie	Rang	Score
Corée du Sud	1	8,84
Islande	2	8,83
Danemark	3	8,74
Pologne	50	6,65
Chili	56	6,33
Tunisie	95	4,83
Maroc	96	4,60
Egypte	100	4,44
Algérie	103	4.40
Guinée-Bissau	173	1,38
Tchad	174	1,09
Niger	175	1,07

Source: Measuring the Information Society 2016

3.2. Classement par pilier

La Tunisie enregistre un score de 5.25 pour le sous-indice « Accès » (95ème), un score de 3.95 pour le sous -indice « utilisation » (82ème) et un score égal à 5.68 au niveau des compétences (102ème). Le pays a donc gagné trois rangs par rapport à l'utilisation des TIC et un rang pour l'accès.

Tableau 23 **: Le classement de la Tunisie par sous-indice**

Pilier	Classement 2015	Classement 2016	Variation dans le classement
Accès	96	95	1 ↑
Utilisation	85	82	3 ↑
Compétences	102	102	-

Source: Measuring the Information Society 2016

4. Indice mondial de la capacité entrepreneuriale

La plus récente édition du rapport « *Global Entrepreneurship Index* », publié en 2017 par le Global Entrepreneurship Network en collaboration avec le Global Entrepreneurship and Developement Institute, permet de décrire l'écosystème entrepreneurial dans 137 économies et de les classifier en fonction du score obtenu. L'indice se compose de trois sous-indices à savoir : l'attitude, les capacités et les aspirations. Ces trois sous-indices se bifurquent en 14 piliers qui sont les suivants : l'identification des opportunités, la capacité de création de startup, l'acceptation du risque, le « Networking », l'appui culturel, l'existence d'opportunités pour les startups, la capacité d'absorption de la technologie, le capital humain, la concurrence, l'innovation dans la production, l'innovation dans les processus, la croissance potentielle, l'internationalisation et le capital-risque.

4.1. Le classement de la Tunisie

Le classement est mené par les Etats-Unis suivis par la Suisse et le Canada qui ont obtenu des scores successifs égaux à 78.0 et 75.6. La Tunisie se trouve bien placée quant à cet indice par rapport à tous les autres pays nord africains. Le pays est classé 42ème avec un score égal à 40.5. Une amélioration remarquable est dès lors enregistrée par rapport à l'édition de 2016 dans laquelle la Tunisie était classée 62ème. La Tunisie gagne, ainsi, 20 rangs.

Tableau 24 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice mondial de la capacité entrepreneuriale**

Pays/ économie	Rang	Score
Etats-Unis	1	83.4
Suisse	2	78.0
Canada	3	75.6
Chili	18	58.8
Corée de Sud	27	50.5
Pologne	31	46.6
Tunisie	42	40.5
Jordanie	56	31.7
Maroc	70	25.7
Algérie	73	24.7
Egypte	81	22.7
Sierra Leone	135	11.4
Burundi	136	11.4
Tchad	137	8.8

Source : Global Entrepreneurship Index 2017

4.2. Classement par pilier

L'important avancement qu'a connu la Tunisie dans le classement s'explique par une amélioration des scores relatifs à neuf piliers qui sont l'identification des opportunités, le Networking, l'existence d'opportunités pour les startups, la capacité d'absorption de la technologie, le capital humain, l'innovation dans les processus, la croissance potentielle, l'internationalisation et le capital-risque. Le progrès le plus marquant est celui réalisé sur le pilier capital-risque qui passe de 0.18 en 2016 à 0.67 en 2017. La capacité d'absorption de la technologie ainsi que le capital humain ont également remarquablement progressé ; leurs scores respectifs ont passé de 0.41 et 0.33 en 2016 à 0.69 et 0.62 en 2017.
Par ailleurs, la Tunisie a enregistré une baisse quant au score relatif au pilier « acceptation du risque » qui passe de 0.35 en 2016 à 0.20 en 2017. Ceci reflète une méfiance caractérisant le climat d'affaire vue l'instabilité qui marque le pays.

Tableau 25 : **Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Score 2016	Score 2017	Variation du score
Identification des opportunités	0.36	0.46	↑
Capacité de création de startup	0.47	0.32	↓
Acceptation du risque	0.35	0.20	↓
Networking	0.43	0.45	↑
L'appui culturel	0.5	0.29	↓
Existence d'opportunités pour les startups	0.41	0.47	↑
Capacité d'absorption de la technologie	0.41	0.69	↑
Capital humain	0.33	0.62	↑
Concurrence	0.32	0.24	↓
Innovation dans la production	0.46	0.39	↓
Innovation dans les processus	0.43	0.59	↑
Croissance potentielle	0.41	0.55	↑
Internationalisation	0.15	0.22	↑
Capital-risque	0.18	0.67	↑

Source : Global Entrepreneurship Index 2017

IV. Indicateurs du cadre de vie

On dénombre 4 indices reflétant la qualité et le cadre de vie :

- The global talent competitiveness index
- Indice du progrès Social
- Indice de Prospérité « *Legatum* »
- Indice de qualité de vie

1. L'indice de la compétitivité des talents

L'indice représente le fruit de la collaboration de l'école de commerce INSEAD avec le « *Human Capital Leadership Institute* » et Adecco. La dernière version publiée en 2017 propose un modèle basé sur dix facteurs qui permettent aux pays d'attirer, développer et retenir les compétences.

Le modèle permet également de cerner la nature des compétences qui résultent de la combinaison de facteurs disponibles dans un pays en distinguant entre les compétences professionnelles et techniques d'un côté et les compétences générales d'un autre. Ainsi, l'indice est composé de six piliers regroupés en deux catégories :

- Une première examinant les entrées nécessaires au développement, à l'attraction, à la croissance et à la fidélisation des compétences. Cette dimension est calculée en se basant sur dix indicateurs.
- Une deuxième examinant les sorties qui se divisent en des compétences professionnelles et des compétences générales. Cette dimension est calculée en se basant sur quatre indicateurs.

Le score total est une moyenne des scores obtenus pour les six piliers retenus dans l'indice.

1.1. Le classement de la Tunisie

Le classement qui regroupe 118 économies est mené par la Suisse suivie par le Singapour, le Royaume-Uni et les Etats-Unis qui occupent respectivement la 2ème, 3ème et 4ème place. La Tunisie se trouve classée 77ème avec un score égal à 40,09 ce qui marque un recul de 4 places. Elle occupe le 15ème rang dans la région de l'Afrique du nord et l'Asie occidentale alors qu'elle mène le classement des pays nord-africains.

Tableau 26 : **Classement d'une selection de pays selon le « global competitivness index »**

Pays/ économie	Rang	Score
Suisse	1	74.55
Singapour	2	74.09
Royaume-Uni	3	69.40
Etats-Unis	4	69.34
Islande	15	65.79
Corée de Sud	29	55.89
Chili	34	54.11
Pologne	38	52.32
Jordanie	58	44.64
Tunisie	77	40.09
Maroc	96	35.09
Egypte	88	37.33
Algérie	107	31.57
Zimbabwe	116	27.45
Burkina Faso	117	27.45
Madagascar	118	26.55

Source: Global talent competitiveness index 2017

1.2. Classement par pilier

La Tunisie se trouve classée 102ème sur le pilier « développement des compétences », 104ème sur le pilier « attraction », 84ème sur le pilier « croissance » et 64ème sur le pilier « fidélisation ».

Ceci reflète un affaiblissement de la position du pays quant à sa capacité à développer et à attirer les compétences. Le pays a pu relativement maintenir stable sa position par rapport au développement des compétences générales. Toutefois, une dégradation du niveau des compétences professionnelles et techniques est observée à travers le recul par 13 rangs enregistré sur ce pilier.

Tableau 27 : **Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2016	Classement 2017	Variation dans le classement
Développement	92	102	10 ↓
Attraction	100	104	4 ↓
Croissance	80	84	4 ↓
Fidélisation	61	64	3 ↓
Compétences professionnelles	54	67	13 ↓
Compétences générales	54	55	1 ↓

Source: global talent competitiveness index 2017

2. Indice du progrès Social

Dans une perspective d'élargissement de l'interprétation du succès des sociétés et de dépassement des raisonnements limités aux critères économiques, la « *Social Progess Imperative* » publie un rapport annuel permettant d'évaluer la performance sociale et environnementale des pays à travers un indice composite baptisé « *Social Porgress Index* ». L'édition de 2017 englobe 133 pays et permet de les classifier en se basant sur trois dimensions : la capacité d'une société de satisfaire les besoins de ses citoyens, les fondations du bien-être et les opportunités. 12 piliers répartis entre les différents sous-indices, composent l'indice : la nutrition et la santé de base, l'accès à l'eau, le logement, la sécurité personnelle, l'accès à l'éducation de base, l'accès à l'information et à la communication, la santé, la qualité de l'environnement, les droits personnels, la liberté personnelle, la tolérance et l'inclusion et l'accès à l'éducation supérieure.

2.1. Le classement de la Tunisie

Le podium est occupé pour l'année 2016 par la Finlande, le Canada et le Danemark occupant le 1er, 2ème et 3ème rang. Le bas du classement est par ailleurs occupé par la République Centrafricaine disposant du score le plus faible (30.03).
La Tunisie se trouve classée 56ème avec un score égal à 68.00. Le pays a ainsi amélioré son classement par rapport à la précédente édition dans laquelle il était classé 67$^{ème.}$ La Tunisie figure parmi les pays à progression sociale élevée.

Tableau 28 : **Classement d'une sélection de pays selon l'indice de progrès social**

Pays/ économie	Rang	Score
Finlande	1	90.09
Canada	2	89.49
Danemark	3	89.39
Chili	25	82.12
Corée de Sud	26	80.92

Suite tableau 28 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice de progrès social**

Pays/ économie	Rang	Score
Pologne	30	79.76
Tunisie	56	68.00
Jordanie	71	65.43
Maroc	86	61.92
Algérie	88	61.18
Egypte	89	60.74
Tchad	131	36.38
Afghanistan	132	35.89
La république centrafricaine	133	30.03

Source : Social Porgress Index 2017

2.2. Classement par pilier

Le meilleur score de la Tunisie est enregistré pour le sous-indice « la capacité d'une société de satisfaire les besoins de ses citoyens ». Il est égal à 82.17. Par contre, le pays a obtenu un score faible égal à 47.23 pour le sous-indice « les opportunités ».

Tableau 29 **: Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Score 2016	Score 2017	Variation du score
Nutrition et santé de base	97,03	97.06	↑
L'accès à l'eau	85,03	89.19	↑
Le logement	76,02	76.23	↑
La sécurité personnelle	76,02	66.22	↓
L'accès à l'éducation de base	92,03	90.80	↓
L'accès à l'information et à la communication	69,67	71.35	↑
La santé	71,13	69.96	↓
La qualité de l'environnement	40,89	66.29	↑
Les droits personnels	57,99	67.74	↑
La liberté personnelle	59,87	64.16	↑
La tolérance et l'inclusion	34,81	32.01	↓
L'accès à l'éducation supérieure	28,14	25.03	↓

Source : Social Porgress Index 2017

3. Indice de Prospérité « Legatum »

Le Legatum Institute présente dans sa 10ème édition du rapport « The 2016 Legatum Prosperity Index », le classement de 145 économies selon un indice composite permettant d'évaluer à la fois la qualité de l'économie, l'environnement d'affaires, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, la liberté personnelle, le capital social et l'environnement naturel dans les pays sélectionnés.

3.1. Le classement de la Tunisie

Le classement est mené par la Nouvelle Zélande suivie par la Norvège et la Finlande. La Tunisie se trouve classée 93ème ce qui reflète une amélioration de 4 rangs par rapport au classement de l'année dernière.

Tableau 30 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice de prospérité**

Pays/Economie	Rang
Nouvelle-Zélande	1
Norvège	2
Finlande	3
Chili	31
Pologne	34
Corée du Sud	35
Tunisie	93
Maroc	101
Algérie	111
Egypte	117
République Centrafricaine	147
Afghanistan	148
Yémen	149

Source: The 2016 Legatum Prosperity Index

3.2. Classement par pilier

Une importante amélioration du classement est visible au niveau du sous-indice « gouvernance » alors que la dégradation du niveau de l'éducation est reflétée par un recul de 19 places par rapport au classement de 2015.

Tableau 31 : **Le classement de la Tunisie par pilier**

Pilier	Classement 2015	Classement 2016	Variation dans le classement
Qualité de l'économie	-	92	
Environnement d'affaires	-	95	
Gouvernance	86	55	11↑
Education	86	105	19↓
Santé	73	71	2 ↑
Sécurité	76	61	15↓
Liberté personnelle	118	115	3↑
Capital social	136	136	-
Environnement naturel	-	84	

Source : The 2016 Legatum Prosperity Index

4. Indice de qualité de vie

L'indice de la qualité de vie est publié annuellement par « Mercer » en se basant sur une enquête dont l'objectif est d'orienter les gouvernements et les multinationales vers les pays dont la qualité de vie est favorable à l'expatriation.

4.1. Composition de l'indice

La qualité des services de transport, la disponibilité de l'électricité, l'instabilité économique et la disponibilité de l'eau potable sont toutes des variables qui déterminent la qualité de la vie des expatriés et façonnent leurs perceptions de l'expérience.

4.2. Classement de la Tunisie

Pour la 8ème année, Vienne occupe la première place suivie par Zurich et Munich qui occupent la 2ème et la 3ème place. Quant aux pays du Maghreb, la Tunisie devance le Maroc et l'Algérie en occupant le 114ème rang et elle enregistre ainsi un recul d'une place par rapport au classement de l'année précédente. Tunis est donc la ville du Maghreb où la qualité de vie est la meilleure.

Tableau 32 **: Classement d'une sélection de pays selon l'indice de qualité de vie**

Pays/Economie	Ville	Rang
Autriche	Vienne	1
Suisse	Zurich	2
Allemagne	Munich	3
Corée du Sud	Séoul	76
Chili	Santiago	84
Tunisie	Tunis	114
Maroc	Rabat	117
Algérie	Alger	184
Yémen	Sanaa	229
République centrafricaine	Bangui	230
Iraq	Bagdad	231

Source : Rapport Mercer 2017

5. Indice de développement humain (IDH)

L'indice de développement humain s'interroge sur les moyens de garantir le développement humain pour tous, aujourd'hui et demain. L'indice est publié par les Nation Unis et calculé pour 188 pays. Il représente une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions suivantes :

- ✓ Une vie longue et saine évaluée selon l'espérance de vie à la naissance,
- ✓ L'acquisition de connaissances mesuré au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école,
- ✓ Un niveau de vie décent mesuré par le revenu national brut par habitant.

5.1. Classement de la Tunisie

Pour l'édition 2016, les trois premières positions ont été attribuées respectivement à la Norvège, l'Australie, Suisse occupant la deuxième place et la Suède. La Tunisie est classée dans la catégorie des pays à développement humain élevé, 97ème avec un IDH estimé à 72,5 et se classe avant l'Egypte (10ème) et le Maroc (123ème).

Tableau 33 : **Classement d'une sélection de pays selon l'IDH**

Pays/Economie	Rang	Score
Norvège	1	94,94
Australie/ Suisse	2	93,9
Allemagne	3	92,6
Corée du Sud	18	90,01
Pologne	36	85,5
Chili	38	84,7
Tunisie	97	72,5
Egypte	104	66,45
Maroc	123	64,5
Madagascar	158	51,2
Érythrée	179	42

Source : Rapport sur le développement humain 2016

5.2. Classement par pilier

D'après ce rapport, le Tunisien moyen a une espérance de vie à la naissance de 75 ans. Sa scolarisation moyenne est de 7,1 ans. Concernant L'IDH pour les femmes en Tunisie, est inférieur à celui des hommes (0,680, contre 0,752).

Section 2. Le positionnement da la Tunisie

Le tour effectué sur les divers indices mondiaux mettant en comparaison plusieurs économies permet, certes, de renseigner sur la performance du pays dans divers domaines économiques et sociaux retenus individuellement. Toutefois, il ne permet pas d'établir une évaluation holistique et complète de la compétitivité de la Tunisie.
C'est dans ce sens que nous proposons de combiner les informations disponibles dans les divers rapports mondiaux et d'évaluer la compétitivité globale du pays par rapport à un groupe de référence.

Pour ce faire, les rapports et les indices précédemment présentés ont été synthétisés et la distance par rapport au groupe de référence constitué par la Corée du sud, la Jordanie, l'Egypte, le Maroc, le Chili et la Pologne a été calculée.

I. Méthodologie

Pour pouvoir positionner la Tunisie par rapport au groupe de référence et classer les pays retenus entre eux, nous avons fait recours au calcul de la distance de la frontière. Pour ce faire, le passage par une première étape d'harmonisation des scores est nécessaire étant donné l'hétérogénéité de données présentées par les différents rapports. Tous les scores ont été redéfinis pour varier entre 0 et 100. A ce niveau il y a lieu de souligner qu'au niveau de cette section on a retenu 19 indicateurs pour les 4 piliers ; seul 14 indicateurs ont été développés au niveau de la première section. La répartition des indicateurs par pilier est décrite dans le tableau suivant.

Tableau 34 **: Répartition des indicateurs par piller**

Pilier	**Indicateurs**
Indicateurs à caractère général	1. Indice Global de la Compétitivité 2. Ease of Doing Business Index 3. Indice de Globalisation 4. Indice de Liberté Economique 5. Indice de Perception de la Corruption
Indicateurs des Marchés	1. Indice d'Ouverture au Commerce International 2. Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C 3. Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale 4. Indice Mondial d'Attractivité des Pays pour le Capital-Risque et le Capital-Investissement
Indicateurs de compétitivité technologique	1. Indice Mondial de l'Innovation 2. Indice Networked Readiness Index (NRI) 3. Indice de Développement des TIC 4. Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale
Indicateurs du cadre de vie	1. The global Talent Competitiveness Index 2. Indice du Progrès Social 3. Indice de Prospérité « *Legatum* » 4. Indice de Qualité de Vie 5. Indice du Développement Humain 6. Indice de Performance Environnemental

Source : Compilation IACE

Les scores attribués ont été par la suite pondérés au groupe de référence. Le taux de pondération a été déterminé en se basant sur le nombre de produits en commun parmi les tops 100 des produits exportés vers l'EU. Par la suite, une deuxième pondération a été effectuée par rapport au nombre d'indicateurs retenus par pilier.

Tableau 35 **: Pondération par rapport au groupe de référence**

Groupe de référence	Pondérations	Nombre de produits en commun
Maroc	32%	40
Egypte	27%	34
Chili	17%	21
Pologne	14%	18
Corée du Sud	10%	12

Source : Calcul des auteurs

Tableau 36 : **Pondération par rapport au nombre d'indicateurs par pilier**

Pilier	Nombre d'indicateurs	Part de la pondération
Indicateurs à caractère général	5	26%
Indicateurs des Marchés	4	21%
Indicateurs de compétitivité technologique	4	21%
Indicateurs du cadre de vie	6	32%
Total	19	100%

Source : Calcul des auteurs

Une fois tous les scores pondérés, le passage au calcul de la distance moyenne pondérée devient possible.

II. La compétitivité de la Tunisie comparée par rapport au groupe de référence

La distance globale calculée par rapport au groupe de référence a connu une diminution notable par rapport aux années précédentes. Elle est passée de 7,43 en 2015 à 5,20 en 2016. Ce résultat s'explique par un rétrécissement de la distance par rapport au groupe de référence enregistré sur les 4 piliers retenus (indicateurs à caractère général, indicateurs des marchés, indicateurs de compétitivité technologique, indicateurs du cadre de vie).

Le pilier qui a connu la progression la plus notable est celui relatif aux indicateurs des marchés qui passe de 10,86 en 2015 à 6,79 en 2016. Par contre, peu de progression a été enregistrée pour le pilier relatif aux indicateurs à caractère général. La distance a baissé seulement de 0,32.

Tableau 37 **: Distance par rapport au groupe de référence**

Indicateurs	Distance par rapport groupe de référence 2014	Distance par rapport groupe de référence 2015	Distance par rapport groupe de référence 2016
INDICATEURS A CARACTERE GENERAL	**8,25**	**9,24**	**8,92**
Indice Global de la Compétitivité	9,09	10,23	11,12
Ease of Doing Business Index	3,02	2,85	4,61
Indice de Globalisation	11,13	13,21	12,83
Indice de Liberté Economique	7,40	8,56	9,55
Indice de Perception de la Corruption	10,62	11,35	6,49
INDICATEURS DES MARCHÉS	**10,73**	**10,86**	**6,79**
Indice d'Ouverture au Commerce International	16,92	16,92	6,51
Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C	12,96	12,96	8,71
Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale	-1,07	-0,58	1,88
Indice Mondial d'Attractivité des Pays pour le Capital-Risque et le Capital-Investissement	16,92	14,13	10,04
INDICATEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ TECHNOLOGIQUE	**8,31**	**7,66**	**5,02**
Indice Mondial de l'Innovation	3,61	6,00	8,83
Indice NRI	8,18	7,24	8,23
Indice de Développement des TIC	14,60	10,59	9,26
Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale	6,83	6,83	-6,25
INDICATEURS DE CADRE DE VIE	**5,40**	**3,49**	**1,16**
Indice de Qualité de Vie	-2,02	-2,02	-3,36
Indice de Prospérité « Legatum »	14,91	20,96	10,40
Indice du Développement Humain	3,07	2,56	-1,33
Indice Global de Compétitivité des Talents	2,24	3,29	6,84
Indice du Progrès Social 2015	3,85	4,06	2,31
Indice de Performance Environnemental 2016*	2,93	-7,91	-7,91
DISTANCE GLOBALE	**7,88**	**7,43**	**5,20**

Source : Calcul des auteurs

Figure 1 **: Positionnement de la Tunisie par rapport au groupe de référence**

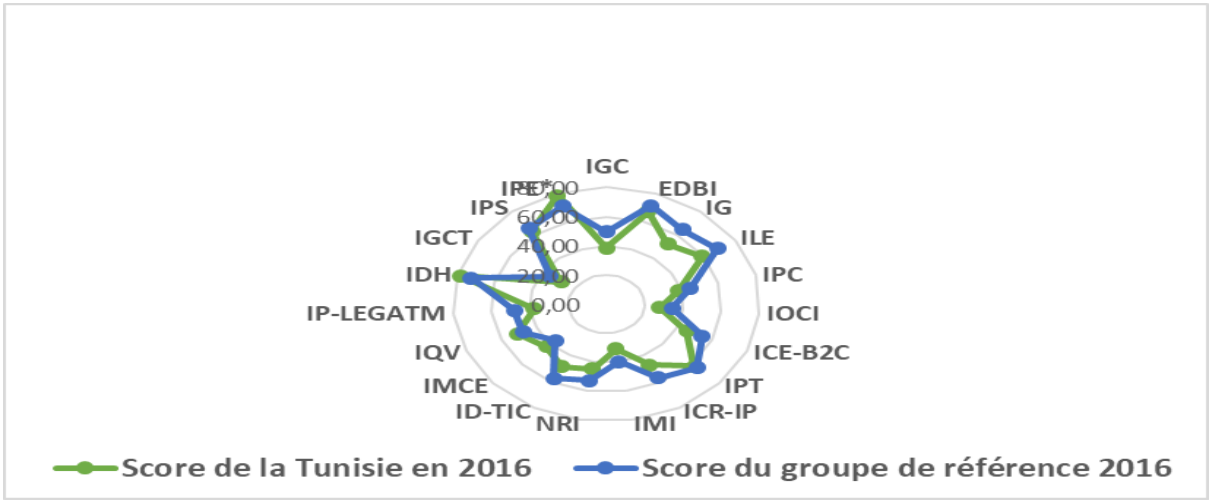

Source : Calcul des auteurs

Tableau 38 : **Résumé des scores obtenus par la Tunisie après harmonisation 2014-2016**

Indicateurs	Abréviation	Score 2014	Score 2015	Score 2016
Indice Global de la Compétitivité	IGC	47,56	37,33	38,44
Ease of Doing Business Index	EDBI	65,25	62,4	66,85
Indice de Globalisation	IG	64,26	51,05	51,93
Indice de Liberté Economique	ILE	74,16	65,6	59,84
Indice de Perception de la Corruption	IPC	47,49	36,14	38,75
Indice d'Ouverture au Commerce International	IOCI	41,24	24,32	27,78
Indice du Commerce Electronique d'Entreprise à Consommateur B2C	ICE-B2C	57,74	44,78	45,67
Indicateur d'Attractivité et de Compétitivité Fiscale	IPT	72,02	72,6	62,22
Indice Mondial d'Attractivité des Pays pour le Capital-Risque et le Capital-Investissement	IMAP-CRCI	55,13	41	47,12
Indice Mondial de l'Innovation	IMI	40,73	34,73	30,93
Indice NRI	NRI	50,49	43,24	44,74
Indice de Développement des TIC	ID-TIC	56,46	45,88	48,39
Indice Mondial de la Capacité Entrepreneuriale	IMCE	38,94	32,11	42,49
Indice de Qualité de Vie	IQV	49,07	51,09	50,66
Indice de Prospérité « Legatum »	IP-LEGATM	52,87	31,91	37,84
Indice du Développement Humain	IDH	65,82	63,26	78,74
Indice Global de Compétitivité des Talents	IGCT	37,59	34,3	28,21
Indice du Progrès Social	IPS	62,89	58,83	63,22
Indice de Performance Environnementale	IPE	70,83	78,74	78,74

Source : Calcul des auteurs

Conclusion

Le long de ce chapitre on vient de passer en revue le positionnement à l'international de la Tunisie : L'ensemble des rapports s'accordent que la Tunisie est en train de perdre des positions notamment par rapport aux économies à niveau de développement similaire. Etant donné l'hétérogénéité des différents indicateurs un essai d'harmonisation de 19 indices été élaboré pour un groupe de pays de référence composé du Maroc, de l'Egypte, du Chili, de la Pologne et du Corée du Sud. Cette harmonisation nous a permis de calculer un indice composite de l'ensemble des 19 indices. Le calcul de la distance de la Tunisie par rapport à la frontière de ce groupe de référence révèle que la Tunisie est en train de se rapprocher d'une année à une autre de la moyenne de ce groupe de pays. La réduction de la distance globale, théoriquement devrait se traduire par une amélioration des indicateurs socioéconomiques ; alors assisterons nous à :

- Une amélioration de la croissance,
- Un accroissement des investissements,
- Une réduction du chômage,
- Une maitrise des finances publiques

Chapitre 2
Compétitivité, Dynamique et productivité

Dans le cadre de ce chapitre la compétitivité de la Tunisie est analysée à travers les différentes dynamiques qui influencent la performance économique, sociale et financière du pays. La contribution de la productivité et du pouvoir d'achat à la détermination de la compétitivité est également analysée.

Section 1. Compétitivité et dynamiques économique, sociale et financière

Cette section présente l'état des lieux de la compétitivité de l'économie à travers la description de la dynamique de la croissance économique, la dynamique sociale, la dynamique régionale, la dynamique du marché du travail et la dynamique du marché financier.

I. La dynamique de la croissance économique

Il sera, à ce niveau, question de passer en revue les dynamiques de la croissance économique, des investissements et des échanges avec l'extérieur.

1. La croissance économique

La croissance économique fait référence à l'évolution de la production des biens et services dans une économie bien déterminée et sur une période donnée.
L'examen de l'évolution de la croissance économique de la Tunisie postrévolutionnaire fait ressortir qu'après la crise qu'a connue la Tunisie en 2011 et qui s'est traduite par un taux de croissance économique négatif égal à -1,91%, un rétablissement a caractérisé l'année 2012 avec un taux de croissance égal à 4%. Toutefois, un ralentissement de la croissance a marqué les années qui suivent. Les tensions sociales et le terrorisme qui a frappé la Tunisie à trois occasions en 2015, étaient à l'origine d'une récession économique qui s'est traduite par un fléchissement du taux de croissance.

Figure 2 **: Evolution de la croissance sur la période 2010-2016**

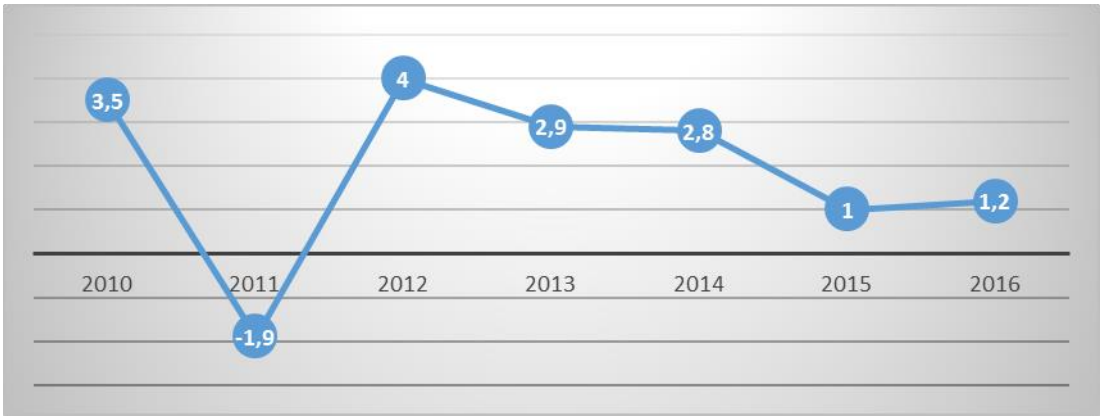

Source : Statistique de la banque mondiale

Sous l'effet de la stabilisation de la situation sécuritaire du pays et de l'apaisement des tensions sociales, le début de l'année 2016 a été marqué par un léger redressement des chiffres. Le taux de croissance du PIB observé était de 1,2%. Par ailleurs, cette légère augmentation continue au niveau des deux trimestres de 2017. En effet, selon les statistiques de l'INS le taux de croissance est passé de 2% au premier trimestre de 2017 à 1,8% au deuxième trimestre.

1.1. La contribution sectorielle à la création de la valeur ajoutée

L'amélioration de la croissance économique en 2016 est expliquée par la reprise qu'ont connue certains secteurs d'activité. L'examen de la contribution des différents secteurs économiques à la valeur ajoutée montre que le secteur des services marchands détient la part la plus importante de la valeur ajoutée créée en 2016 suivi par le secteur d'activités non marchandes et le secteur d'industries manufacturières.

Une légère amélioration dans le secteur de l'agriculture et pêche est notée en comparant les chiffres du dernier trimestre de 2015 et de 2016. La valeur passe de 2 068,8 MDT en 2015 à 2 078,2 MDT en 2016. Une amélioration plus prononcée est remarquée quant à la valeur ajoutée créée par les secteurs d'activités marchandes et non marchandes.

Tableau 39 : **Contribution sectorielle à la création de la valeur ajoutée (En MDT)**

	1er trimestre de 2015	**2ème trimestre de 2015**	**3ème trimestre de 2015**	**4ème Trimestre de 2015**	**1er trimestre de 2016**	**2ème trimestre 2016**	**3ème trimestre 2016**	**4ème trimestre 2016**
Agriculture et pêche	1 990,7	2 034,4	2 081,90	2 068,8	1 999,0	2 034,9	2 078,1	2 078,2
Industries manufacturières	3 383,9	3 284,6	3 262,80	3 259,0	3 421,5	3 435,8	3 305,2	3 321,3
Industries non manufacturières	2 200,3	2 241,0	2 274,30	2 161,8	2 023,3	2 066,8	2 063,3	2 097,8
Services marchands	8 245,5	8 370,5	8 421,30	8 515,6	8 664,0	8 862,0	9 165,9	9 267,6
Activités non marchandes	3 839,5	3 816,2	3 937,00	4 128,8	4 441,3	4 433,9	4 537,2	4 379,5

Source : Statistiques de l'INS

1.2. Contribution des Facteurs de production à la croissance

Selon l'ITCEQ, la Contribution de la productivité totale des facteurs à la croissance économique a connu une rétrogradation de 18% entre 2011 et 2017.
L'évolution moyenne de la productivité totale des facteurs de production est de l'ordre de -0,3 % entre 2011 et 2017. D'autant plus, l'évolution de l'emploi a baissé : Elle s'élève à 0,9% seulement en 2016 contre 1,1% en 2015. Quant à l'évolution du stock de capital, elle a enregistré une amélioration de 2,2% en 2016.

Figure 3 : **Croissance du PIB et de la PGF**

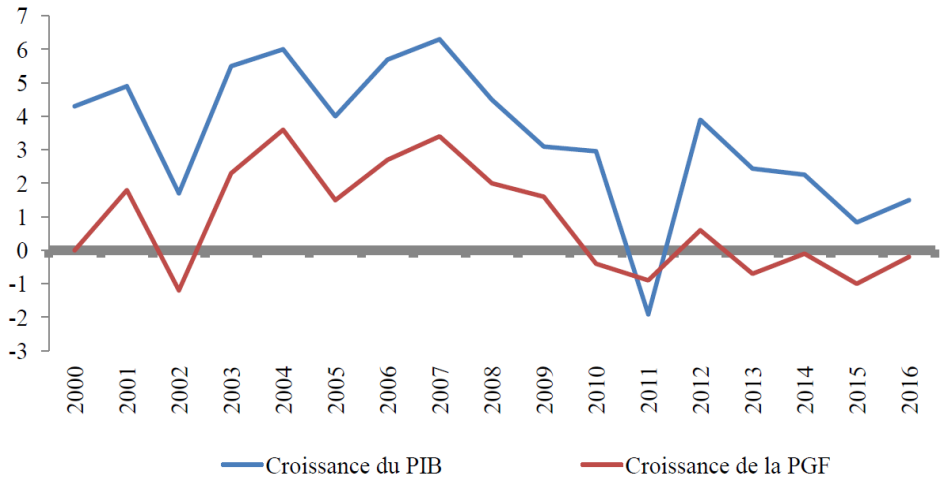

Source : ITCEQ (2017)

Figure 4 : **Productivité Totale des Facteurs- Ensemble de l'économie**

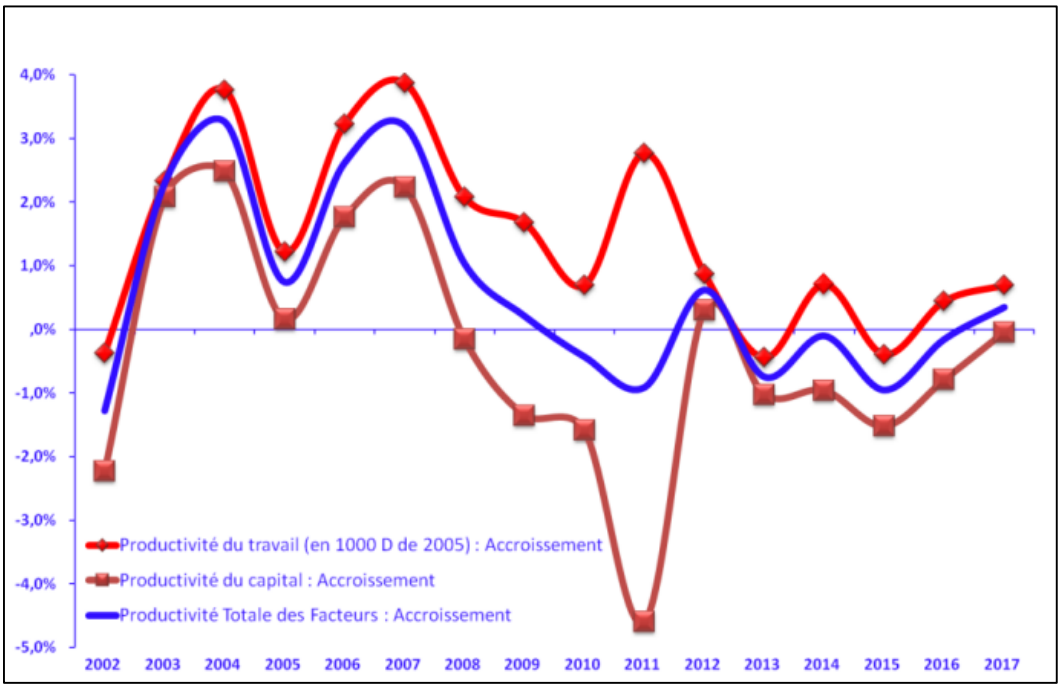

Source : ITCEQ (2016)

1.3. Comparaison régionale

En comparaison avec les pays voisins et au niveau de salaires similaire, la Tunisie avec un taux de croissance du PIB égale à 1.15% se trouve devancée par le Maroc qui a enregistré un taux égal à 4,5 % en 2015, l'Egypte avec un taux égal à 4,37%, l'Algérie avec un taux de croissance égal à 3,76 % et la Jordanie qui a enregistré un taux de croissance égal à 2,4%.
Toutefois, une légère accélération du taux de croissance de la Tunisie a été observé en 2016 et qui est égale à 1.17%. Par contre, ce taux est inférieur à la moyenne mondiale qui était égale à 2,2%. En examinant les taux de croissance des pays voisins, nous remarquons une

rétrogradation globale. En effet, une tendance vers la baisse est observée au Maroc (1,1%), Egypte (4.29%) et Algérie (3.7%).

Figure 5 : **Taux de croissance du PIB : une comparaison régionale**

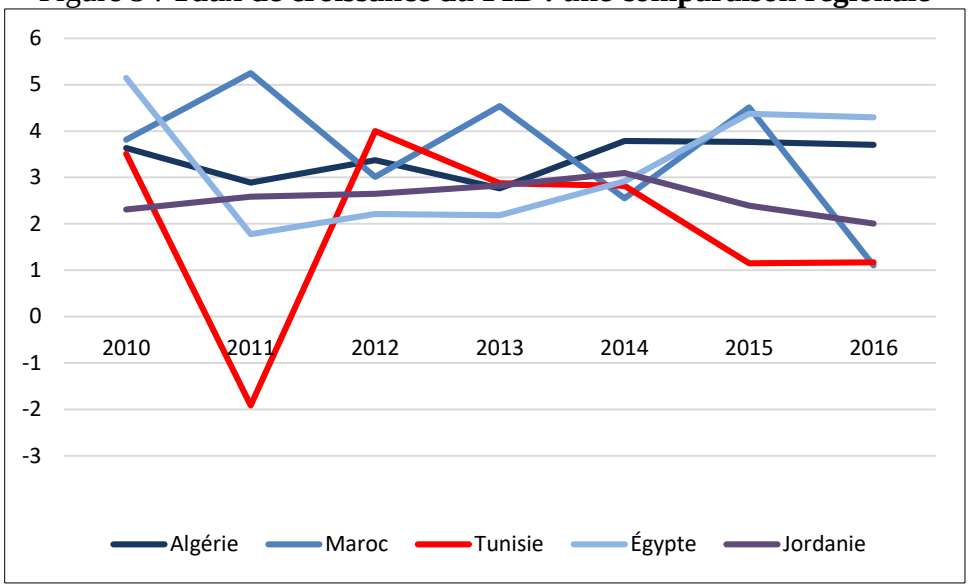

Source : Statistiques de la banque mondiale

2. L'investissement

Le taux d'investissement, exprimé comme étant le rapport de l'investissement total (public et privé local et étranger (IDE)) et du PIB, demeure stagnant et des faibles fluctuations sont observées dès l'année 2014. Par ailleurs, les statistiques nationales les plus récentes révèlent qu'il était égal à 19,5 % du PIB en 2016, tel que représenté au niveau de la figure ci-dessous.

Figure 6 **: L'évolution du taux d'investissement**

(2014-2017)

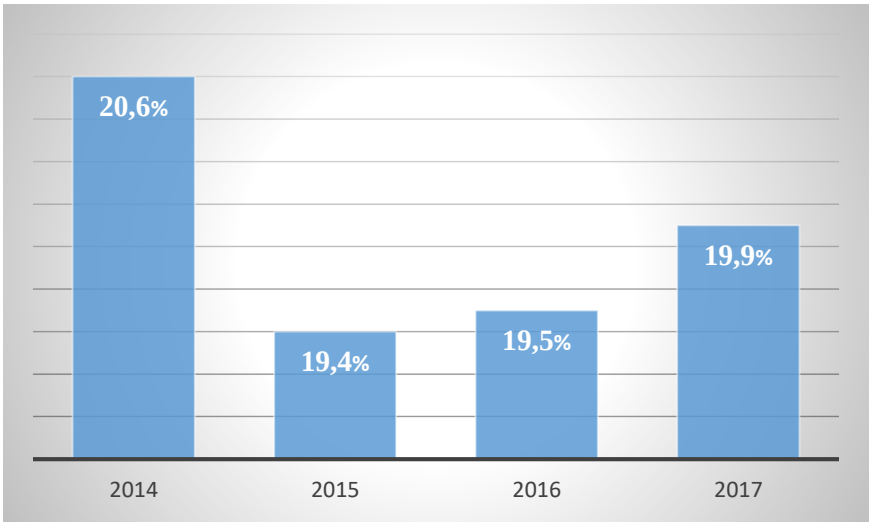

Source : MDICI (2017)

Toutefois, sous l'effet des efforts déployés par le gouvernement pour soutenir et promouvoir l'investissement et le développement dans le cadre du plan quinquennal lancé en 2016, les estimations prévoient une amélioration du taux qui est censé atteindre le seuil de 19,9 % en

2017 et 25% au bout de l'année 2020. La stagnation observée du taux d'investissement peut être expliquée par :

- Le phénomène d'attentisme qui règne sur le paysage économique tunisien, attentisme en rapport avec l'entrée en vigueur d'une série de texte de lois telles que le code d'investissement et ses décrets d'application et la loi de la relance économique.
- Le climat d'insécurité et les tensions sociales qui n'incitent pas à l'investissement notamment privé local et étrangers.
- Les retards observés dans la réalisation des investissements publics notamment dans les régions ; retards liés à des problèmes fonciers, à des problèmes de gouvernance locale.
- Le manque voire l'absence d'infrastructure liées à la connectivité des régions (Routes, autoroutes, TIC).

La comparaison des taux d'investissement avec les pays concurrents tels que l'Inde, la Chine, le Maroc et la Turquie révèle que la Tunisie a affiché un taux d'investissement le plus faible de ce groupe de pays en 2015. Par contre, une légère amélioration du taux d'investissement de la Tunisie en 2016 lui permet de devancer la Turquie. (Cf. Figure 7)

Figure 7 : **L'évolution du taux d'investissement en Tunisie et certains concurrents**

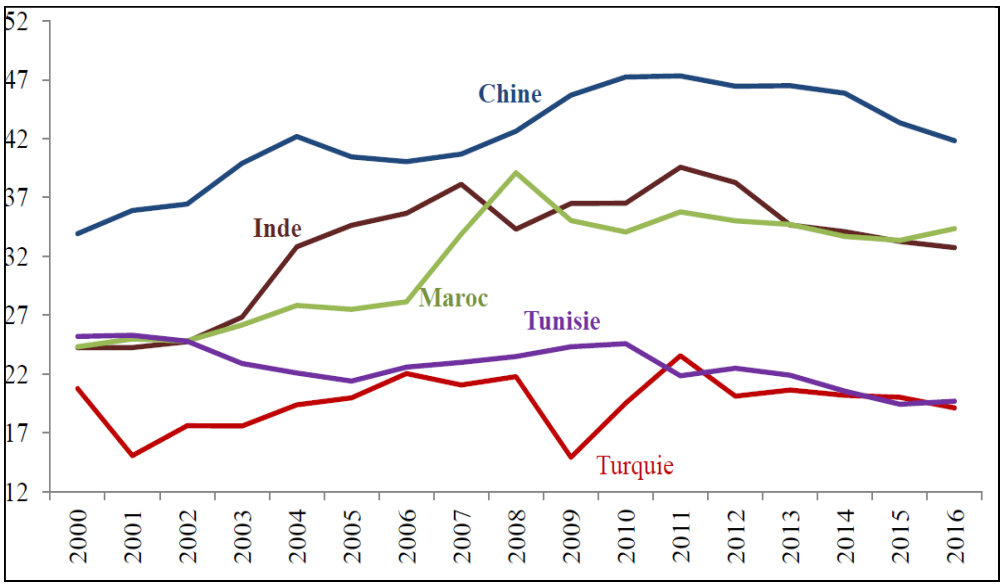

Source : ITCEQ (2017)

3. La compétitivité externe

La présentation du niveau de la compétitivité de la Tunisie à l'échelle mondiale basée d'une part sur une analyse de la balance commerciale tunisienne et d'autre part à travers le degré de pénétration des marchés étrangers.

3.1. Exportations et Importations

En 2016, la tendance croissante des exportations s'est maintenue et une augmentation de 5,6% a été enregistrée. La valeur des exportations s'estime à 29145.6 MDT contre une valeur égale à 27607.2 MDT en 2015. Par ailleurs, les importations ont connu à leur tour une augmentation de 5,3% pour atteindre une valeur égale à 41766.1 MDT contre une valeur de 39654.8 MDT en 2015.

Ainsi, un déficit commercial de 12620,5 MDT a été observé contre un déficit d'une valeur égale à 12047,6 MDT en 2015. De plus, le taux de couverture a marqué une stagnation avec un taux égal à 69,8%.

Tableau 40 **: Evolution de la valeur des exportations et des importations** (2013-2016)

	2013	2014	2015	2016
Exportations	27447,3	28406,7	27607.2	29145.6
Importations	39505,5	42012,8	39654.8	41766.1
Déficit	12058,2	13606,1	12047,6	12620,5

Source : Statistiques de l'INS

La croissance des exportations en 2016 s'explique par la hausse enregistrée des exportations de plusieurs secteurs à savoir ; le secteur des phosphates et dérivés qui ont enregistré une augmentation de 1,29 %, des exportations du secteur des industries mécaniques et électroniques qui ont connu une amélioration de 15,8% et les exportations du secteur du textile et habillement qui ont connu une hausse de 8,3%.

3.2. La pénétration des marchés

La part moyenne de marché de biens exportés sur l'Union Européenne calculée sur la période 2011 et 2015 est de l'ordre de 55%. Une tendance vers la baisse est observée dès l'année 2009 et une stagnation aux alentours de 55% est observée dès 2013. Pour la demande adressée de l'Union Européenne, elle a marqué une hausse notable en passant de 3.8 % en 2014 à 6,1 % en 2015. Par ailleurs, le taux de couverture a baissé pour atteindre un taux inférieur à la moyenne (2011-2015) et qui est égal à 74,3% en 2015.

Tableau 41 : **Evolution des indicateurs de la compétitivité externe**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne (2011-2015)
Part de marché des exportations de biens sur l'UE	**0.66**	**0.58**	**0.56**	**0.62**	**0.6**	**0.65**	**0.62**	**0.57**	**0.53**	**0.55**	**0.56**	**0.55**	**0.5**
Diversification des exportations[a] : Par produit	**10.1**	**8.6**	**7.7**	**7.6**	**6.9**	**6.6**	**6.8**	**6.6**	**6.7**	**6.7**	**6.8**	**6.9**	**6.7**
Par marché	**16.9**	**15.4**	**15.0**	**15.9**	**12.4**	**12.9**	**11.7**	**12.9**	**11.4**	**11.3**	**12.9**	**14.1**	**13.5**

Suite tableau 42 **: Evolution des indicateurs de la compétitivité externe**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne (2011-2015)
Exportation Manufacturière (% des marchandises exportées)	**77.6**	**74.9**	**73.3**	**69.8**	**71.6**	**77.7**	**76.0**	**73.2**	**71.3**	**73.1**	**76.9**	**76.5**	**74.3**
Demande adressée de l'UE	**6.3**	**5.4**	**7.6**	**5.9**	**-0.4**	**-11.1**	**10.1**	**4.1**	**-2.0**	**0.8**	**3.8**	**6.1**	**2.56**
Taux de couverture	**94.3**	**99.1**	**96.1**	**96.4**	**94.8**	**93.9**	**90.6**	**86.7**	**83.7**	**83.2**	**80.4**	**78.6**	**82.5**

Source : ITCEQ (2016) et les statistiques de la banque mondiale

Note : (a) la diversification est mesurée par l'indice de Herfindhal, plus l'indice est élevé plus la diversification est faible.

II. La dynamique sociale

La dynamique sociale portera sur les changements, les mutations et le devenir de la société tunisienne et ce à travers une analyse de l'évolution du taux de pauvreté et de l'indice de développement humain.

1. La pauvreté

Selon les statistiques de l'INS le taux de la pauvreté en Tunisie est en baisse depuis 2000. Il a atteint en 2015 le seuil de 15,2% alors qu'il a enregistré un taux de 25,4% en 2000, tel que représenté au niveau de la figure N°8. Soit une baisse de 10 points en 15 ans. Les statistiques montrent que la pauvreté est plus aiguë dans les milieux non communaux : en 2015, le taux de pauvreté dans ces milieux s'est élevé à 26% contre 10,1% dans les milieux communaux.

Figure 8 : **Taux de pauvreté : Milieu communal / Milieu non communal**

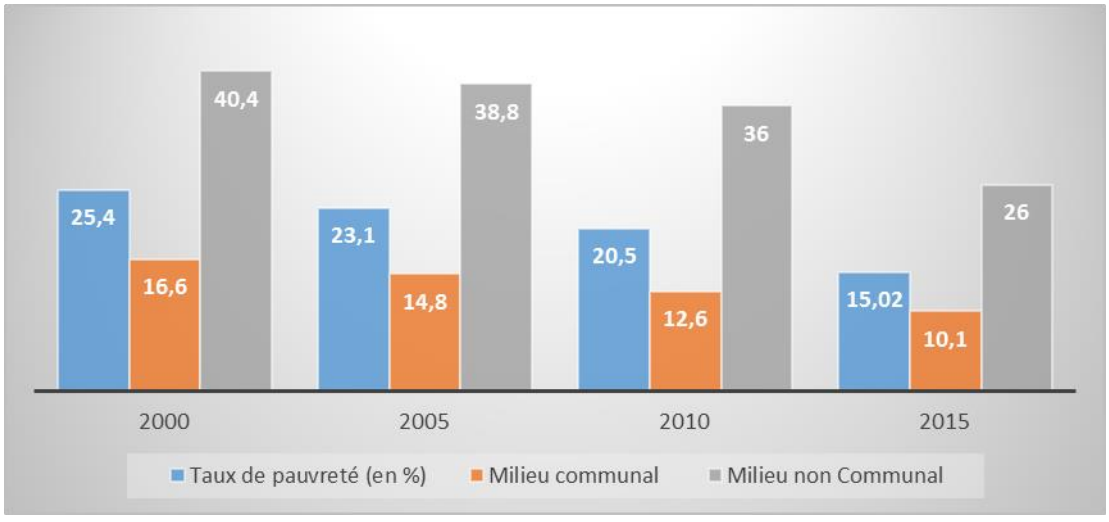

Source : Statistiques de l'INS

Les gouvernorats dont le taux de pauvreté est le plus important sont successivement Kairouan, le Kef, Kasserine et Beja.

Figure 9 : **Taux de pauvreté par gouvernorat** (En 2015)

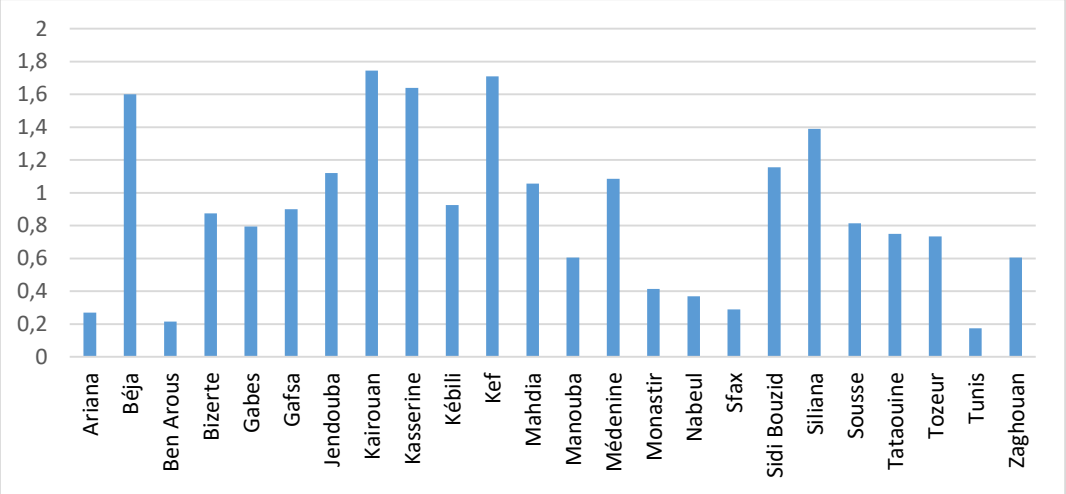

Source : Statistique de l'INS

2. L'indice de développement humain

Selon le rapport du PNUD publié en 2016, la Tunisie occupe la 97ème place quant au développement humain. Bien qu'elle demeure parmi les premiers pays de l'Afrique ayant un indice de développement humain élevé, elle a perdu une place par rapport au classement de 2015.

Toutefois, la Tunisie a été devancée dans ce domaine par l'Algérie qui se trouve classé 83ème, le Chili (38ème), la Pologne (36ème), le Kuwait (51ème), la Turquie (71ème) et ce malgré tout le progrès réalisé en matière de réduction du taux de mortalité infantile, d'augmentation de l'espérance de vie et de la facilitation d'accès aux services de base. (Cf. Tableau 43)

Tableau 43 **: Le classement de la Tunisie et de quelques pays en 2016**

Pays	IDH (Valeur)	Classement
Norvège	0,949	1
Australie	0,939	2
Suisse	0,939	2
Danemark	0,925	5
Corée du Sud	0,901	18
Pologne	0,855	36
Chili	0,847	38
Koweït	0,800	51
Malaisie	0,789	59
Turquie	0,767	71
Algérie	0,745	83
Tunisie	0,725	97
Égypte	0,691	111
Maroc	0,647	123

Source : Rapport PNUD 2016

III. La dynamique du marché du travail

On s'intéressera successivement à l'évolution du taux de chômage avec un positionnement de la Tunisie, à la dynamique de la population active et de la population en chômage. Un focus sur la dynamique régionale du marché du travail sera aussi présenté.

1. Positionnement de la Tunisie

En comparaison avec le Maroc et la Turquie, le taux de chômage en Tunisie a toujours été le plus élevé avec un écart égal à 9% en 2016 par rapport à la moyenne mondiale. Cet écart a enregistré une baisse depuis 2011.
D'autant plus, un taux élevé de chômage est observé chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Il s'élève à 31,9 % en total. Il est à mentionner que le taux de chômage chez les femmes diplômées est notablement plus supérieur (égale à 41,7%) que celui chez les hommes (égale à 20,5%).

Figure 10 : **Evolution du taux de chômage en Tunisie, Maroc et Turquie** (2000-2016)

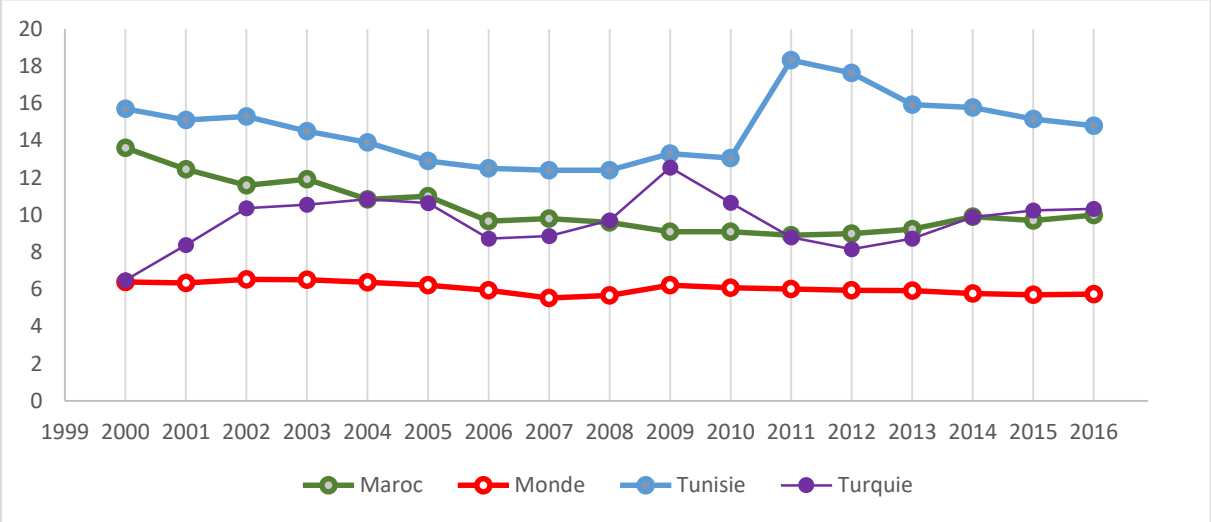

Source : Statistiques de la banque mondiale

2. Evolution de la population active

La population active est la population âgée de 15 ans ou plus. Elle comprend la population active occupée et non occupée. Au premier trimestre de 2016, la population active s'estimait à 4037,8 milles dont les hommes représentent 71,5% alors que les femmes ne représentent que 28,5%. Ceci est aussi le cas pour le premier trimestre de 2017, tel qu'indiqué au niveau de la figure suivante.

Figure 11 : **Répartition de la population active entre hommes et femmes**

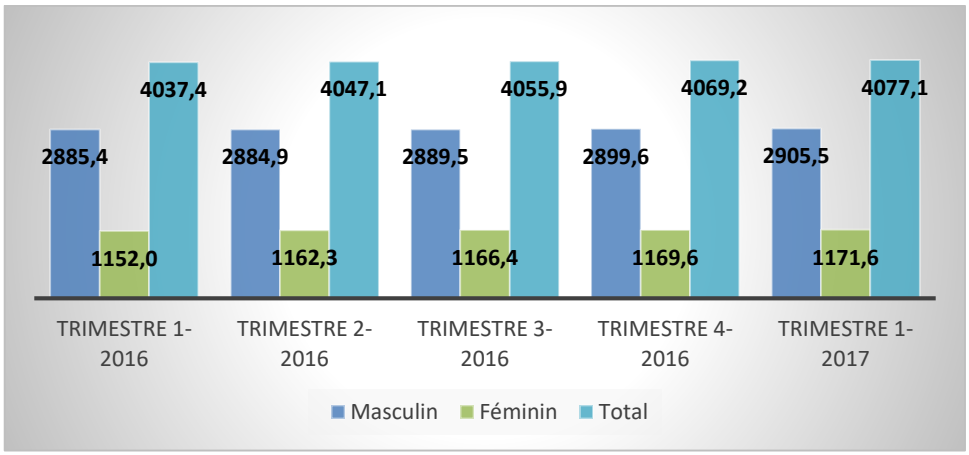

Source : Statistique de l'INS

3. Evolution de la population au chômage

Le taux de chômage observé au premier trimestre de l'année 2017 s'élève à 15,3%. Une hausse du taux de chômage est dès lors remarquée en comparaison avec les chiffres enregistrés en 2015 (taux de chômage = 15,2%). Toutefois, ce taux demeure inférieur à celui observé en 2011.

Figure 12 **: Evolution du taux de chômage en Tunisie** (En %)

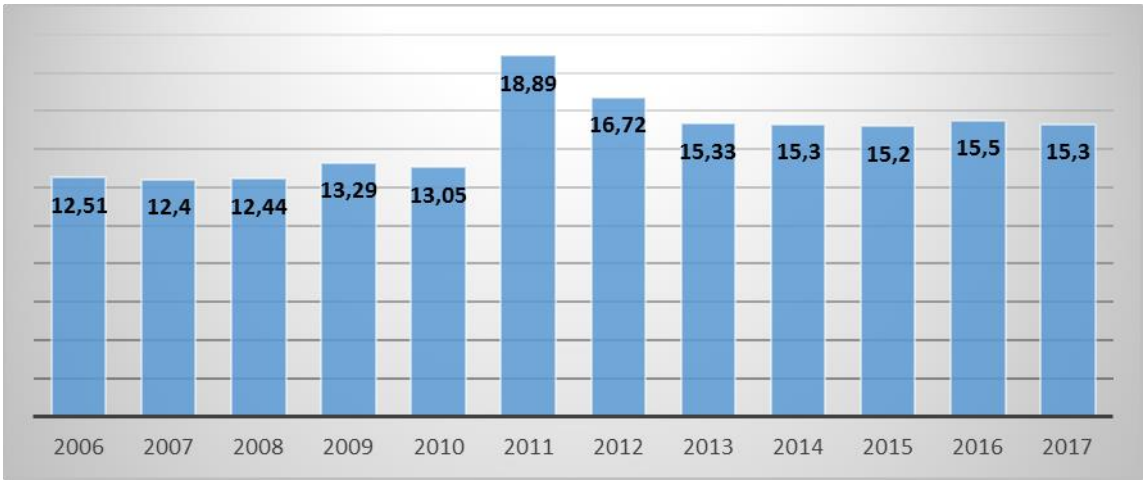

Source : Statistiques de l'INS
Note : les statiques de 2017 font référence au premier trimestre.

Les statistiques montrent que le chômage touche plus les femmes que les hommes : au 1er trimestre de 2016, un taux de chômage égal à 22,8 % a été enregistré chez les femmes contre 12,5% chez les hommes. La figure N°13 indique que ces taux de chômage sont les même pour le premier trimestre de 2017. Par ailleurs, une part importante des chômeurs sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Les chiffres enregistrés au 1er trimestre de 2016 affirment que 31% des diplômés de l'enseignement supérieur se trouvent au chômage et dont les hommes représentent 20,3% alors que les femmes représentent 39,8%.

Au premier trimestre de 2017 il y a eu une légère baisse du taux de chômage des diplômés hommes et une augmentation du taux des femmes. (Cf. Figure 14)

Figure 13 : **Evolution du taux de chômage selon le genre**

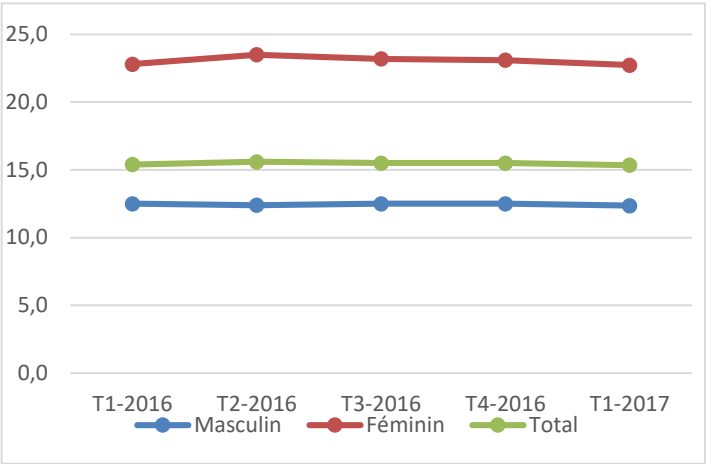

Source : Statistiques de l'INS

Figure 14 : **Taux de chômage des diplômés de l'enseignement le genre**

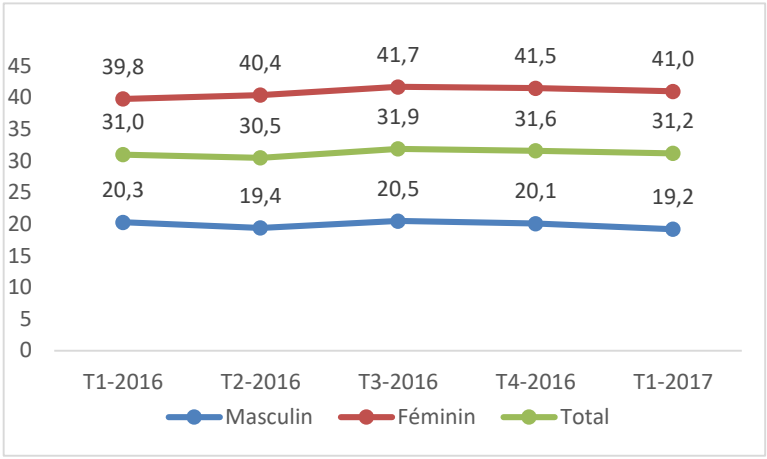

Source : Statistiques de l'INS

4. Evolution Régionale

Tout au long de la période 2015-2017, le Sud continue à être la région la plus touchée par le chômage avec des taux qui ont atteint respectivement 32,4%, 27,3% et 25.3% dans les gouvernorats Tataouine, Gafsa et Kébili. Le gouvernorat de Monastir connait le taux de chômage le moins élevé du pays avec 6.6%.
En comparant les taux de chômage de 2016 et ceux de 2017, il s'avère que les taux relatifs aux gouvernorats de Zaghouan, Seliana et Manouba ont enregistré des baisses alors que les gouvernorats du Gabes et Sidi-Bouzid ont enregistré des hausses

Tableau 44 : Evolution du taux de chômage

Gouvernorats	2015	2016	2017[a]
Tunis	19.3	19,5	18,5
Ariana	12.6	11,6	11,1
Ben Arous	19.2	18,4	17,8
Manouba	22.4	21,7	20,5
Nabeul	10.4	10,3	9,6
Zaghouan	11.5	10,5	9,1
Bizerte	10	11,5	12,2
Beja	16.8	18,5	18,5
Jendouba	18.9	20,1	19,7
Kef	10.2	11	11,3
Seliana	17.3	17,2	15,9
Sousse	10.4	11,6	11,8
Monastir	6.6	6,6	6,1
Mahdia	10.4	12,2	12,3
Sfax	8.6	9,8	9,4

Suite tableau 45 **: Evolution du taux de chômage**

Gouvernorats	2015	2016	2017[a]
Kairouan	15.1	15,2	14,5
Kasserine	20.6	21,7	22,3
Sidi Bouzid	15.1	15,4	16,5
Gabes	24.4	24	25,8
Médenine	18.3	19,9	20,7
Tataouine	30	32	32,4
Gafsa	27.9	28,2	27,3
Tozeur	22.7	20,9	20,4
Kébili	24.9	25,8	25,3

Source : Statistiques de l'INS
Note : (a) Statistiques relatives au deuxième trimestre de 2017

IV. La dynamique régionale

La dynamique régionale est analysée à travers l'attractivité régionale mesurée par lindice de développement régional (IDR) et l'évolution des IDE par région.

1. L'attractivité régionale

L'indice annuel sur l'attractivité régionale est élaboré par l'IACE permet d'évaluer le climat des affaires dans les différents gouvernorats du pays tout en les mettant en comparaison. Cet indice est calculé selon la méthodologie développée par les organisations internationales (Doing Business de la Banque Mondiale, DAVOS).

Tableau 46 **: L'indice de l'attractivité régionale (2015-2016)**

Gouvernorat	2015		2016	
	Rang	Indice Général	Rang	Indice Général
Tunis	1	5,56	1	3,84
Sfax	4	4,18	2	3,46
Ben Arous	5	4,16	3	3,03
Sousse	2	4,86	4	2,71
Gabès	11	3,36	5	2,41
Médenine	14	3,18	6	2,4
Nabeul	8	3,76	7	2,26
Monastir	7	3,94	8	2,17
Kairouan	17	2,84	9	2,09
Bizerte	6	4,02	10	2,09
Mahdia	15	2,98	11	1,99
Jendouba	22	2,52	12	1,98
Sidi Bouzid	23	2,18	13	1,94
Gafsa	19	2,74	14	1,92
Ariana	3	4,47	15	1,89
Tozeur	13	3,22	16	1,8
Kef	10	3,46	17	1,77

Tableau 47 **: L'indice de l'attractivité régionale (2015-2016)**

Gouvernorat	2015		2016	
	Rang	Indice Général	Rang	Indice Général
Kasserine	21	2,55	18	1,74
Manouba	9	3,6	19	1,72
Tataouine	20	2,57	20	1,67
Siliana	18	2,77	21	1,56
Bèja	16	2,85	22	1,54
Kébili	24	1,97	23	1,48
Zaghouan	12	3,27	24	1,4
Indice Moyen		**3,34**		**2,12**

Source : Rapport de l'attractivité de 2015 et 2016 de l'IACE

Les résultats de la deuxième édition de cet indice publiée en 2016 montrent que le climat des affaires local est en moyenne jugé « peu satisfaisant ». L'indice moyen est de l'ordre de 2.12, contre 3.34 en 2015. L'indice des gouvernorats de Bizerte, Ariana, Kef, et Manouba était au-dessus de la moyenne en 2015 et devenu en dessous de la moyenne en 2016. Le gouvernorat de Ariana représente celle qui a perdu le plus dans le classement et au niveau du score (du 3ème rang en 2015au 15ème rang en 2016). Cette diminution peut être expliquée principalement par une détérioration des services non municipaux et une décroissance importante au niveau du score du pilier « transparence et accès à l'information ». Par ailleurs, le gouvernorat de Tunis continue à être classé premier bien que son score général ait diminué de 1.72 point en passant d'un score de 5.56 en 2015 à un score de 3.84 en 2016.

2. Les investissements directs étrangers

La tendance vers la baisse des investissements directs étrangers se poursuit depuis 2012. Selon les statistiques de la L'agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), au cours du premier trimestre de l'année 2016 le total des investissements étrangers a baissé de 25,4% pour un volume d'investissements ne dépassant pas les 589,9 MDT dont 571 MDT IDE.

Figure 15 **: Evolution de l'investissement direct étranger**
(Entrées nettes, BDP, $ US courants)

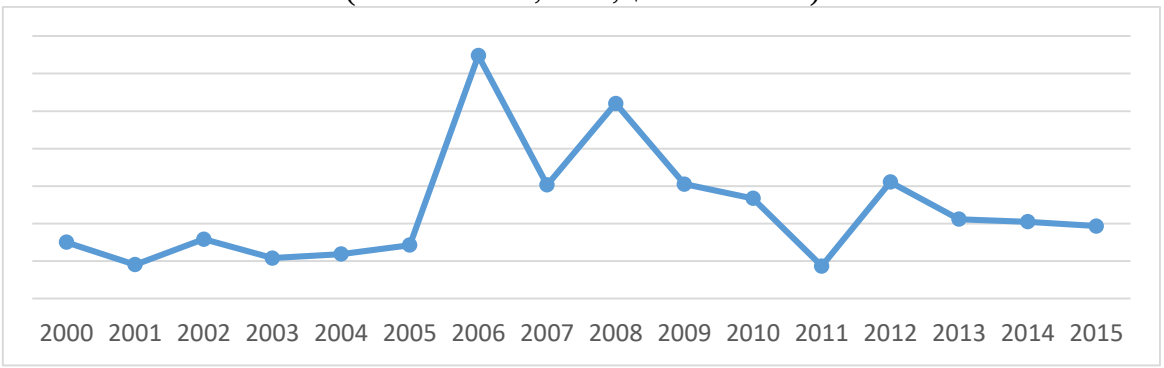

Source : Statistiques de la banque mondiale

Par secteur d'activité, le secteur des services a affiché la plus forte baisse, soit un fléchissement de 50,5% contre des hausses respectives de 4,6% et de 4,5% dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie.
Les revendications sociales, le terrorisme et le manque d'attractivité sont tous des facteurs explicatifs de cette tendance baissière. Le climat d'affaire ne s'améliore pas et la Tunisie a de la peine pour préserver les investissements déjà existants. En effet, une diminution du nombre des projets d'investissement a été enregistré en 2016 par rapport à 2015 et ce au niveau de la plupart des gouvernorats, à l'exception de ceux de Monastir, Manouba, Sousse et Gabes.

Tableau 48 : **Répartition régionale du stock des IDE**

(2015-2016)

Gouvernorat	2015			2016		
	Projets	IDE en MTBD	Nombre d'emplois	Projets	IDE en MTND	Nombre d'emplois
Médenine	7	46,4	17	1	0	0
Kasserine	-	-	-	2	0	0
Kef	2	0,4	21	1	0,1	12
Gafsa	1	0,0	0	3	0,2	-
Tozeur	-	-	-	1	0,4	35
Siliana	4	4,5	158	1	0,4	-
Sfax	13	2,3	73	6	1,4	86
Mahdia	17	83,1	136,5	10	3,4	41
Kairouan	6	2,8	52	6	4,1	229
Jendouba	7	35,8	745	4	4,1	12
Monastir	33	19,2	1101	36	11,9	508
Béja	10	15,6	304	10	15,1	966
Manouba	8	5,7	154	16	32,8	8 908
Bizerte	30	38,9	332	28	33,1	3215
Sousse	47	83,1	1365	49	36,1	697
Gabes	9	16,1	111	13	40,3	416
Zaghouan	29	93,2	603	28	80,5	511
Nabeul	62	75,8	2911	60	128,4	905
Ariana	26	81,9	303	22	138,2	676
Ben Arous	54	85,6	887	66	142,4	1211
Tunis	94	361,5	1088	61	424	1590

Source : FIPA- Tunisia

V. La dynamique financière

Au niveau de cette partie nous essayons d'analyser les mouvements réels, monétaires et financiers de la Tunisie, ainsi que les relations qu'elle entretient avec le reste du monde.

1. La bourse

L'année 2016 a enregistré l'introduction en bourse de seulement deux sociétés contre 12 en 2013 et 6 en 2014. Par ailleurs, le TUNINDEX a clôturé l'année 2016 sur une hausse de 8.86% en nette amélioration par rapport à 2015.

Egalement, le TUNINDEX20 a fini l'année sur une hausse de 9.87%. Des résultats considérés comme satisfaisants en tenant compte de la situation économique du pays.
La stabilisation de la situation sécuritaire qui a marqué l'année 2016 a positivement impacté le climat des affaires en encourageant ceux qui disposent de la capacité de financement à investir. Ainsi, la capitalisation boursière enregistrée en 31 décembre 2016 s'élevait à 19300 MDT ce qui reflète une amélioration de 8,24% par rapport à l'année écoulée.

Tableau 49 : **Les chiffres clés de la Bourse**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TUNINDEX	4722,25	4579,85	4381,32	5089,99	5042,16	5488,77
TUNINDEX20	1878,47	1791,82	1753,16	2149,76	2113,70	2322,25
Capitalisation Boursière en MDT	14452	13780	14093	17324	17830	19300
Nombre de sociétés cotées	57	59	71	77	78	79
Total titres admis des sociétés cotées	1 291 283 359	1 355 099 200	1 655 737 398	1 897 561 132	2 146 588 635	2 247 950 800
Nombre de sociétés Introduites sur l'année	1	2	12	6	2	1
Nombre d'Emprunts Introduits sur l'année	11	13	14	14	20	13
Nombre total d'obligations admises et encore négociables	39 131 900	26 946 210	28 927 030	43 709 977	47 194 727	49 146 127
Encours total des emprunts admis en MDT	1 877	2 008	2 023	2 907	3 207	3 168 528 483

Source : Bourse de Tunis

2. Les crédits

Les statistiques de 2015, montrent que 94% des crédits accordés par le système monétaire sont destinés au secteur privé contre 6% seulement destinés au secteur public.
Les particuliers accaparent la part la plus importante des crédits et services accordés par le système monétaire. Elle est d'une valeur égale à 46553 MDT, à savoir 75,2% du total des crédits privés.

Une hausse de 6 % est observée sur le total des crédits accordés par rapport à 2014 ce qui correspond à 4015 MDT. La hausse des crédits accordés aux particuliers est de 7% alors que celle des industries est de 5%. La hausse la plus faible est marquée par le secteur d'agriculture et pêche. Elle est d'une valeur égale à 2,2%.

Tableau 50 **: Evolution des crédits par agent et par secteur** (en MDT)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur public	2372	3555	3998	3915	3890	3526	3577
Secteur privé	33980	39586	44897	49270	53387	57938	61902
Total	36352	43141	48895	53185	57277	61464	65479
Agriculture & pêche	1336	1510	1692	1763	1924	2083	2140
Industries	10023	11680	13211	13973	14891	15895	16786
Services et crédits aux particuliers	24993	29951	33992	37449	40462	43485	46553

Source : Statistique de la banque centrale Tunisienne (BCT)

3. Le taux d'inflation et le taux de change

Selon les statistiques de l'INS le taux d'inflation enregistré en 2016 est de 5,49%. Une tendance croissante est donc observée depuis le début de 2016 après la baisse relative qui a marqué l'année de 2015.

Figure 16 : **L'évolution du taux d'inflation en Tunisie**

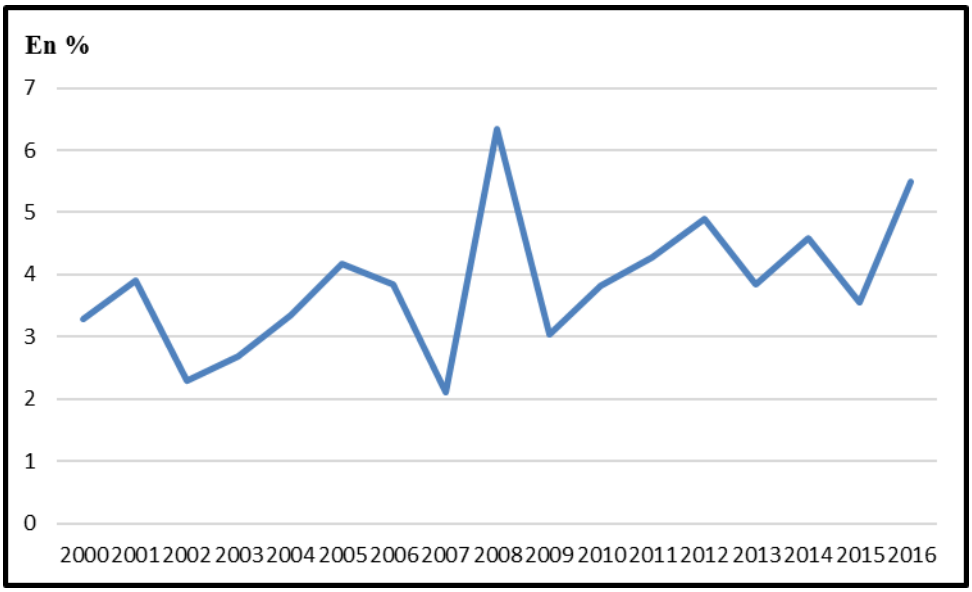

Source : Banque Mondiale

La hausse du taux d'inflation observée résulte principalement d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation qui a connu un accroissement de 0,7 % par rapport au mois de décembre 2016. Une hausse des prix de la catégorie « alimentation et boissons » de 1,4% a été enregistrée.

D'autant plus, l'indice des prix du logement et de l'énergie domestique a connu une hausse importante de l'ordre de 0,9%, cette hausse est le résultat de la révision des prix de l'électricité et du gaz qui est entrée en vigueur dès le début de l'année 2017.

Les indices de prix du transport, de la restauration, de l'hôtellerie, de l'ameublement et des équipements ménagers ont connu une croissance à leur tour, tel qu'indiqué au niveau du tableau suivant.

Tableau 51 : **L'évolution du taux d'inflation en Tunisie**

	Janvier 2016	Juillet 2016	Décembre 2016
IPC (2010 = 100)	3,5	3,7	4,2
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (2010 = 100)	1,4	3,8	3,2
Les boissons alcoolisées et tabac (2010 = 100)	0,7	-0,7	-0,8
Les articles d'habillement et chaussures (2010 = 100)	7,5	2,9	7,3
Les meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (2010 = 100)	5,9	4,4	4,1
La Santé (2010 = 100)	2,9	2,4	2,8
Le transports (2010 = 100)	1,6	1,4	4,4
Les communications (2010 = 100)	-3,4	-0,1	0,4
Les loisirs et culture (2010 = 100)	3,4	1,9	1,1
L'enseignement (2010 = 100)	8,9	10,1	7,2
Les restaurants et hôtels (2010 = 100)	7,4	4,3	4,3
Les biens et services divers (2010 = 100)	7,2	6,2	5,6
Indices des prix à la vente industrielle pour industrie manufacturière	120,9	122	121,9
Indices des prix à la vente industrielle pour Mines	146	147,3	165,1
Indices des prix à la vente industrielle pour Energie	131,5	136,3	138,7
Indice d'ensemble pour les prix de la vente industriel (IPVI) (2010 = 100)	122,7	124,4	124,8

Source : Statistiques de l'INS

La dépréciation du cours du dinar par rapport à l'euro et au dollar continue. Elle s'est aggravée durant l'année 2016 et au début de 2017. Au premier semestre de 2016 et en comparaison avec la même période de l'année écoulée, le taux de change du dinar a enregistré une dépréciation de 5,6% à l'égard de l'euro et du dollar américain.

Figure 17 : **Evolution de l'euro et du dollar Américain par rapport au dinar Tunisien**

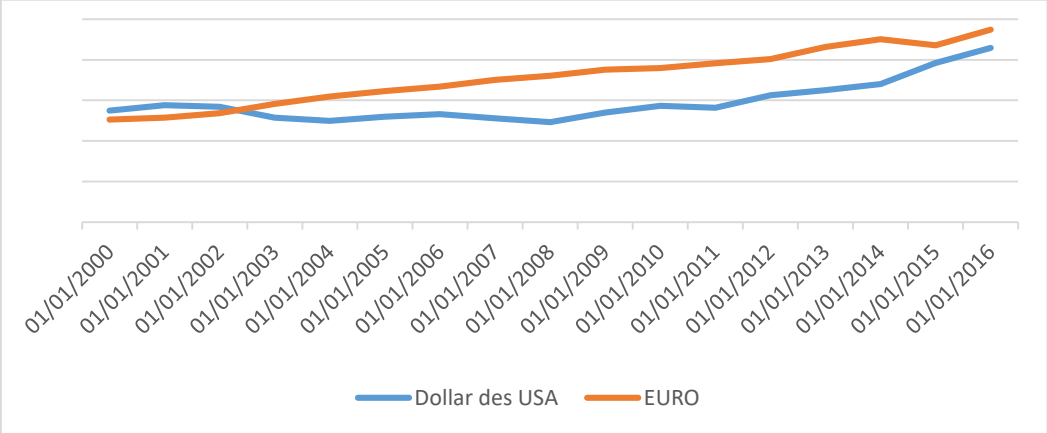

Source : Statistiques de la BCT

Section 2 : Pouvoir d'achat et productivité

Au niveau de cette section nous présentons d'une part, la variation du pouvoir d'achat du tunisien suite au changement de la situation économique que le pays subi. Et d'autre part, nous analysons les tendances de la productivité des facteurs et leurs impacts sur la croissance économique.

I. Le Pouvoir d'Achat

A partir de 2015, le taux d'inflation dépasse les taux de croissance du SMIG et du SMIG régime 48h ou régime 40h d'où la dépréciation du pouvoir d'achat des ouvriers et l'apparition des revendications pour l'augmentation des salaires. Dans un contexte économique difficile l'augmentation des salaires risque de pénaliser les entreprises qui sont soumises à beaucoup de pressions de la part du système de l'économie informelle, du recul de l'activité économique et de l'exportation. Il serait donc souhaitable qu'un gain de productivité soit réalisé.

Figure 18 **: Evolution du SMIG, du SMAG et du taux d'Inflation**

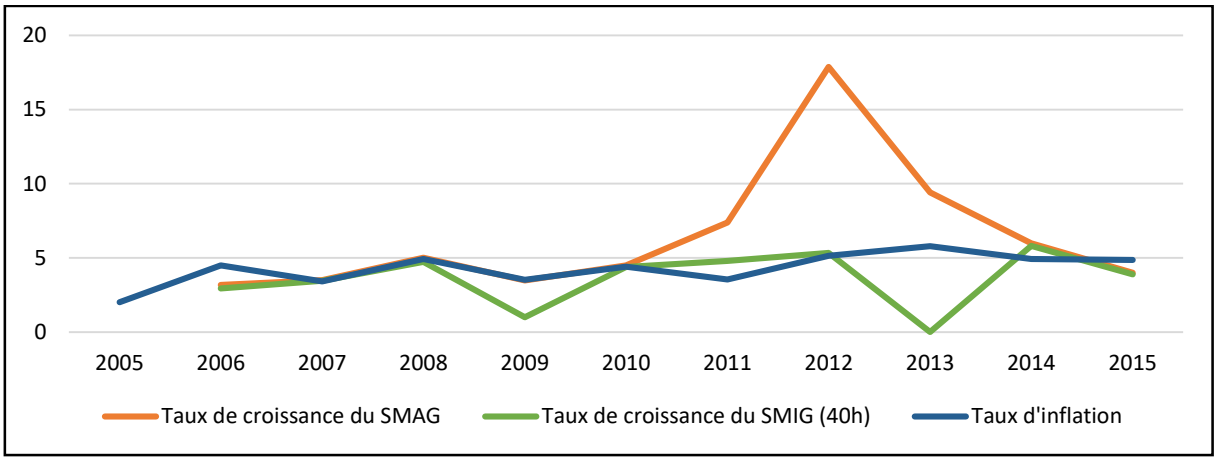

Source : Statistiques de l'INS

Pour préserver le pouvoir d'achat plusieurs moyens sont à mettre en œuvre dont on peut citer :

- La réduction de la pression fiscale sur les salariés qui sont soumis au régime de la retenue à la source,
- La compression des prix, notamment les prix des produits de première nécessité,

II. La productivité et les sources de la croissance

Par rapport à une croissance économique de l'ordre de 1.2% en 2016, la contribution du travail est la moitié que celle du capital ; ainsi la contribution du travail été de 35,2% et celle du capital été de 76,7%. Par contre, en 2017, la contribution du capital a enregistré une baisse par rapport à une hausse de celle du travail. En effet, la productivité du travail s'est renforcée de 3 points entre 2016 et 2017 en passant de 0.4% en 2016 à une amélioration de 0.7% une année après.
Par secteur d'activité, cette augmentation n'est pas uniforme : Au niveau des activités marchandes non agricoles, une régression accentuée de la productivité du travail a été observée en 2015 (-2.3%), pour se redresser une année après (+1.4%).

Par ailleurs, une amélioration de la PGF a été enregistrée en 2016 par rapport celle de l'année précédente ; ainsi elle a été de l'ordre de (-1%) en 2015 contre (-0,2%) en 2016.

Tableau 52 **: Productivité et source de la croissance pour l'ensemble de l'économie**

(En %, 2010-2017)

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
Productivité du travail	0,7	2,8	0,9	-0,4	0,7	-0,4	0,4	0,7
Productivité du capital	-1,6	-4,6	0,3	-1	-1	-1,5	-0,8	0
Intensité capitalistique	2,3	7,7	0,6	0,6	1,7	1,2	1,3	0,7
Productivité Totale des Facteurs	-0,4	-0,9	0,6	-0,7	-0,1	-1	-0,2	0,3
Composante tendancielle	-0,6	3,4	-0,6	-0,4	0,6	0,9	1,1	0,6
Effet conjoncturel	0,2	-4,3	1,2	-0,4	-0,7	-1,9	-1,2	-0,3
Structure de la contribution à la croissance								
Travail	40,4	140,4	39,7	63	31,2	83,4	35,2	36,9
Capital	73,2	-99,2	44,2	72,2	74,8	161,5	76,7	49
Productivité Totale des Facteurs	-13,6	58,8	16,1	-35,3	-5,9	-144,2	-11,8	14,1
PGF : Composante tendancielle	-23,9	77,8	-24,2	-148,1	91,3	33,7	-56,2	63,3
PGF : Effet conjoncturel	128	74	51,5	177,8	6,6	64,2	188,4	12,6

Source : ITCEQ 2017

Conclusion

Au niveau de ce chapitre nous avons analysé l'évolution de l'activité économique au cours de l'année 2016. Il s'ensuit que sous l'effet de la stabilisation de la situation sécuritaire du pays, de l'apaisement des tensions sociales et de la ratification d'une série de texte de lois à caractère économique, l'année 2016 a été marquée par un léger redressement de certains grandeurs et chiffres. Ainsi au cours de l'année 2016 :

- Le taux de croissance du PIB observé était de 1,2%, croissance entrainée par le secteur agricole et les activités marchandes.
- Le taux d'investissement a stagné aux alentours de 19,5 % du PIB.
- Le taux de couverture a marqué une stagnation au taux de 69,8% bien que les exportations ont enregistrés un accroissement plus important que celui des importations (5.6% contre 5.3%).
- Le taux de chômage a augmenté en atteignant le taux de 15.2% et il touche plus les femmes que les hommes, le Sud plus que les autres régions.
- Le climat des affaires local est en moyenne jugé « peu satisfaisant ».
- Le total des investissements étrangers a baissé de 25,4%
- Le TUNINDEX a clôturé l'année sur une hausse de 8.86% en nette amélioration par rapport à 2015.
- Le taux de change du dinar a enregistré une dépréciation de 5,6% à l'égard de l'euro et du dollar américain.
- Une amélioration de la productivité globale des facteurs (PGF) avec ses deux composantes : tendancielle et conjoncturelle.

CHAPITRE 3
La compétitivité de l'entreprise : Analyse à travers les indices de confiances

Il existe divers indices de confiance et plusieurs instituts chargés de les calculer. Un indice de confiance est un chiffre calculé qui aide à prévoir la consommation future des ménages ou la perception des chefs d'entreprises sur la situation économique du pays. Au niveau de ce chapitre nous présentons l'importance des indices de confiances dans la prédiction de la croissance économique.

Section 1. Les indices de confiance : Présentation et évolution

Les indices de confiance calculés par l'IACE trimestriellement permettent d'estimer la perception des ménages ainsi que celle des entreprises quant à l'évolution de la conjoncture économique et de son impact sur leurs intentions de consommation et d'investissement.

I. Présentation de l'indice de confiance

Le calcul et l'analyse de cet indice pour l'ensemble de l'économie fut élaboré par l'IACE depuis la fin des années 90 : Il s'agit de mesurer depuis cette date la perception générale du climat d'affaire. Depuis 2011 l'IACE dans un objectif de mieux cerner la perception des chefs d'entreprises quant à l'évolution de l'activité économique et pour plus de précision a élaboré 4 variantes d'indices spécifiques ou sectoriels.

Si l'indice de confiance des ménages permet d'estimer leur perception quant à l'évolution de la consommation, désormais l'indice de confiance des entreprises permet de mesurer leurs perceptions quant à l'évolution du climat d'affaire est calculé pour 4 secteurs d'activités :

- Les services
- Le commerce
- L'industrie
- Le bâtiment

Ces indicateurs de confiance sont élaborés sur la base de 4 Questionnaires adressés tous les 3 mois à plus de 300 chefs d'entreprise (1 questionnaire par secteur d'activité) ; Chaque questionnaire comprend 20 questions et couvre 3 dimensions :

- Evaluation de la perception des chefs d'entreprises des 3 derniers mois,
- Evaluation de la perception des chefs d'entreprises de l'état actuel,
- Evaluation de la perception des chefs d'entreprises des 3 prochains mois.

Ces indices permettent de connaître le sentiment des professionnels sur les climats économiques actuels et futurs dans les différents secteurs d'activité.

L'évolution des indices de confiance de la consommation et du climat d'affaires est décrite dans la figure suivante.

Figure 19 **: Evolution des indices de confiance**

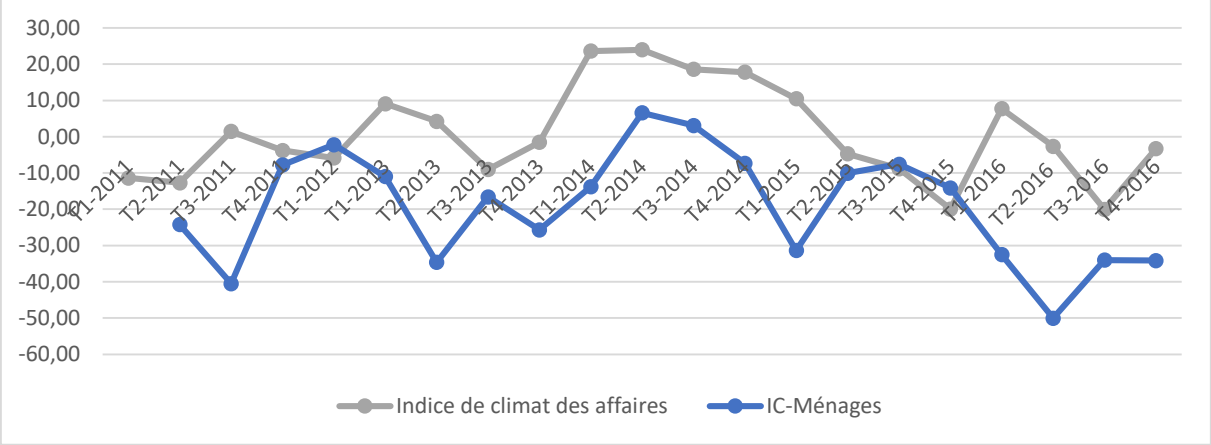

Source : IACE (2016)

Il s'ensuit que la perception de tous les agents économiques est uniforme : On assiste ainsi à la même tendance quoique pas au même niveau. Les phases de décroissance reflètent la méfiance qu'avaient les agents économiques quant à l'évolution du climat d'affaire. Les variations qui peuvent être observées dès le denier trimestre de 2015 reflètent une méfiance qui caractérise les ménages et les entreprises. Une tendance baissière est enregistrée durant le troisième trimestre de 2016 confirmant la déprime dans laquelle vivaient les consommateurs.

Tableau 53 **: Les indices du climat d'affaire : Evolution sectorielle**

Année	Commerce	Bâtiment	Industrie	Services	IC-Climat d'affaire
2011	-4,97	-16,78	-5,17	-8,57	-4,83
2012	-5,27	-5,41	11,72	-3,16	-0,31
2013	0,93	0,25	9,30	-8,29	0,27
2014	15,82	25,50	29,73	25,73	21,67
2015	-2,55	-14,94	0,99	-12,15	-4,75
2016	-3,62	-8,78	-3,32	-3,63	-3,02
T1-2017	*-10,40*	*-4,80*	*-8,70*	*2,31*	-5,89
T2-2017	*-42.41*	*-27.48*	*0.89*	*-8.72*	-24,09

Source : IACE (2017)
Note : consulter le lien pour plus de détail : http://www.iace.tn/indice-de-climat-affaires-t2-2017.

Si en 2014 tous les indices sont (positifs) reflétant un certain retour de la confiance quant à la reprise économique suite à la promulgation de la constitution en janvier 2014 et à l'organisation des élections présidentielles et législatives ainsi que la stabilisation, quoiqu'en partie, des institutions ; on assiste peu après à une certaine méfiance voire à une perte de confiance (perception négative). Cette perte de confiance est due entre autres aux lenteurs dans le processus de réformes économiques et au non engagements effectifs des autorités dans soit la lutte contre le secteur informel et le commerce parallèle soit dans l'accélération du processus de réformes économiques (code du travail, marché des actions et des obligations, les CDD et les CDI, le travail à temps partiel, etc).
S'agissant de l'année 2017, il y'a lieu de signaler que les perspectives d'investissement ne semblent pas prometteuses en Tunisie du moment où la tendance de l'indice général du climat d'affaire est à la baisse de 2017 -T1 à 2017 -T2 ; ainsi l'indicateur de synthèse affiche une baisse de 18.2 points. Cette détérioration est générale à l'ensemble des secteurs économiques

exception faite pour le secteur de l'industrie manufacturière dont l'indice a augmenté d'environ 9 points.

L'amélioration des perspectives d'investissement dans l'industrie manufacturière s'explique principalement par 2 facteurs :

- L'accroissement de la demande,
- L'augmentation du prix de vente à l'international et sur le marché local.

Comme nous l'avons mentionné au niveau de la première partie, l'indice de climat d'affaire en Tunisie au cours du deuxième trimestre a baissé par rapport à son estimation du premier trimestre de l'année 2017 et que cette dégradation a frappé quasiment la plupart des secteurs (commerce, bâtiment et services). La dégradation de l'activité de ces secteurs est expliquée principalement par la baisse de la demande qui, elle-même, s'explique par la détérioration du pouvoir d'achat du consommateur suite à la montée de l'inflation. Par ailleurs, en référence à l'indice de confiance des consommateurs du deuxième trimestre de 2017 publié par l'IACE, environ 54% des consommateurs interrogés possèdent des problèmes financiers comme obstacle aux financements de leurs achats.

Il s'ensuit que ces indices de perception sont utiles dans la mesure où ils permettent non seulement de prédire l'évolution des grandeurs macroéconomiques afférentes, en l'occurrence l'évolution de la valeur ajoutée des secteurs de bâtiments, des services, de commerce et de l'industrie. Mais aussi de mettre l'accent sur les obstacles afférents et qui reflètent la politique et les décisions des autorités.

II. Les obstacles à l'investissement

En ce qui concerne le dernier point relatif aux obstacles à l'investissement, il y'a lieu de souligner que ceux-ci, en fonction du secteur d'activité, sont focalisés autour de :

- La politique économique gouvernementale
- La liquidité globale de l'entreprise
- La demande
- L'offre
- La capacité de production excédentaire des entreprises
- La hausse du coût des biens d'équipement
- La concurrence étrangère
- Les coûts de financement
- L'accès au crédit bancaire
- Les coûts de la main d'œuvre
- Les conditions de concurrence

Ainsi les difficultés et les obstacles à l'investissement qui se dégage de l'IC du climat d'affaire sont :

- Pour le commerce, les obstacles sont attribués à raison de 100% aux conditions de la concurrence qui sont jugés défaillantes et à la faible demande (66.7%)
- Pour les services et l'industrie, les difficultés sont plutôt en rapport avec la mise en application des politiques économiques gouvernementales (71.4%).

- Pour le bâtiment, c'est plutôt la hausse des coûts des biens d'équipement importés principalement qui est la principale difficulté pour l'investissement dans ce secteur (77.8%).

Les détails des obstacles à l'investissement du 2017-T2 tels que perçus par les chefs d'entreprises sont illustrées au niveaux des figures suivantes.

Figure 20 **: Les obstacles à l'investissement**

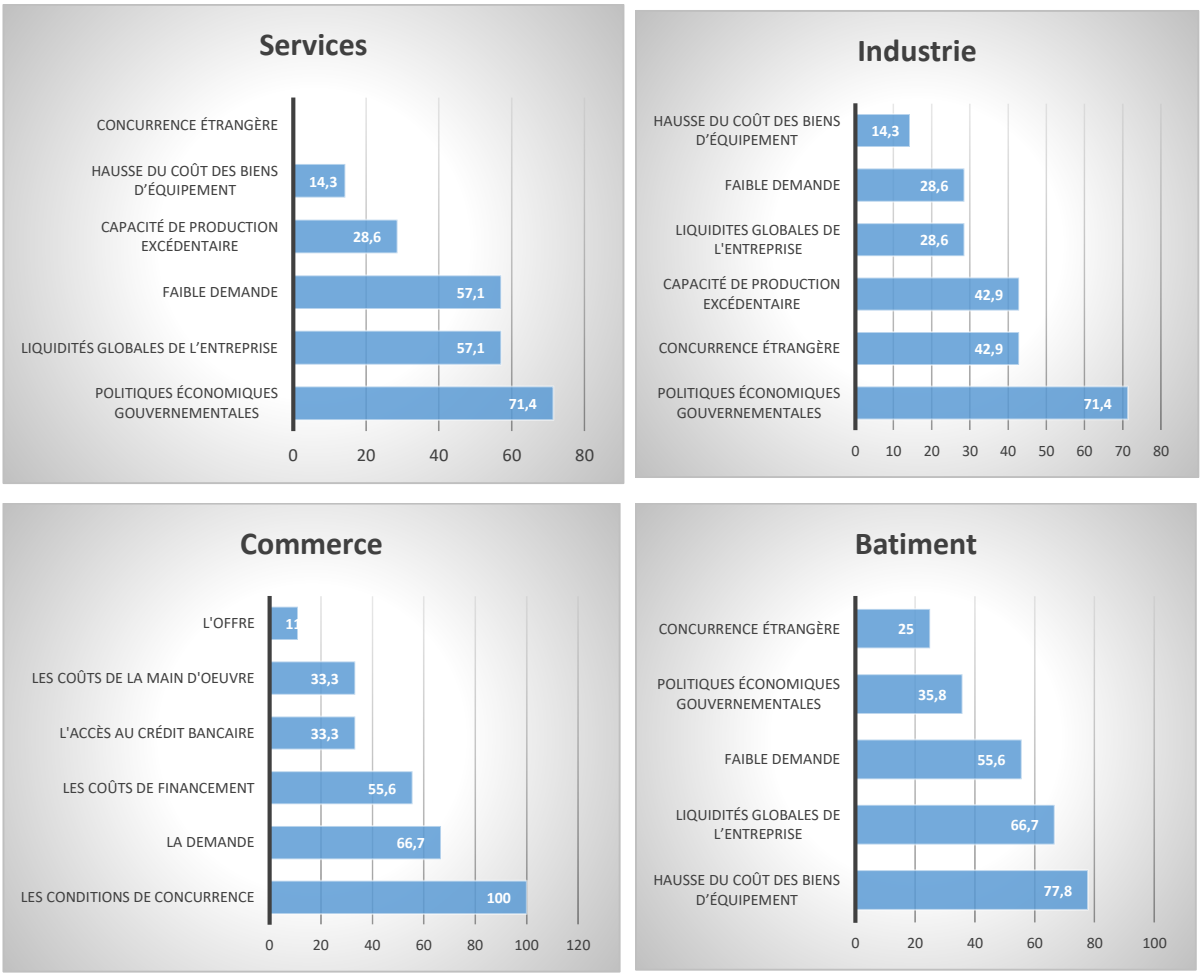

Source : IACE –Indice du Climat des affaires T2-2017

Section 2. La prédiction de l'activité économique

Comme mentionnée en haut, les indices de perception du climat d'affaire ou de la consommation sont élaborés à l'aide d'enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprises et des ménages. Ces indices peuvent être utilisés pour prédire l'évolution de l'activité économique quoiqu'avec précaution quand il s'agit d'indice sectoriel.
En fait les séries statistiques des indices du climat d'affaire relatifs aux secteurs bâtiments, industrie, services et commerce ne sont pas relativement longues pour permettre des analyses économétriques poussées ; ces dernières sont élaborées à partir de T1-2011 bien que l'IACE dispose d'une série sur la perception du climat général d'affaire depuis le T1-2000.

I. Les indices du climat d'affaires sectorielles

Vue la limite temporaire de la longueur des séries portant sur les indices du climat d'affaire sectoriel, on se limite alors à présenter l'évolution des tendances de l'indice du climat d'affaire général (ΔIC) et de la valeur ajoutée (VA) afférente à chacun des quatre secteurs d'activités.
Il s'ensuit très bien que la variation de la VA et de la perception des chefs d'entreprises suivent la même direction : Les courbes de tendances dans les figures suivantes confirment bien la « rationalité » de la prédiction ; elle est parfaite pour l'industrie et les bâtiments et très bonne pour le commerce et les services.

Figure 21 : **Les tendances de l'indice du climat d'affaire et la valeur ajoutée**

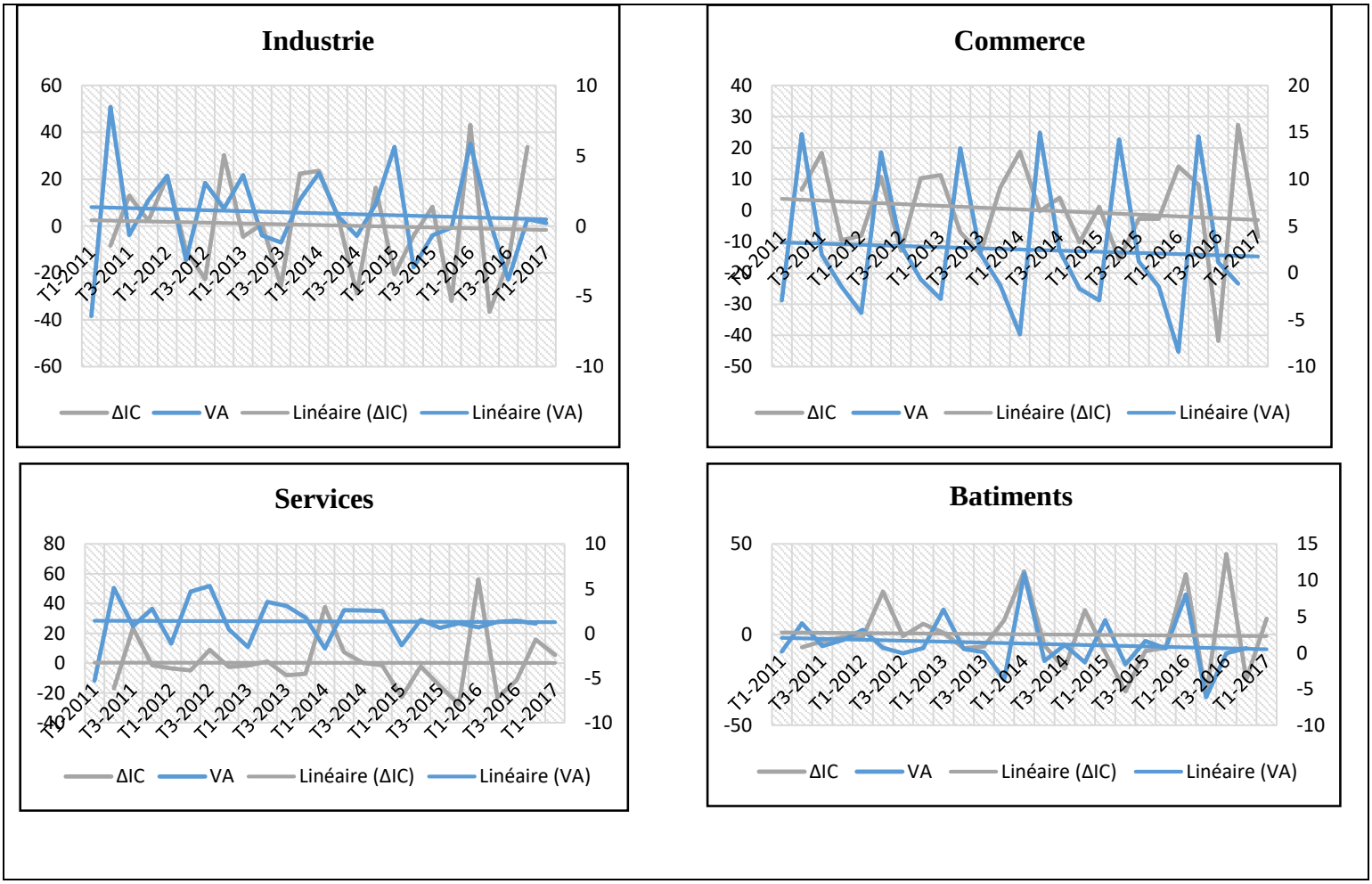

Source : IACE et INS

II. L'Indice général du climat d'affaire

L'analyse de l'évolution du PIB et de l'indice général du climat d'affaire (IC général) laisse montrer que la tendance linéaire des deux séries est pratiquement la même : la perception des hommes d'affaires quant à l'évolution de l'activité économique telle que mesurée par l'IC général verse dans l'orientation effective de la croissance du PIB.

Figure 22 : **L'évolution du PIB et l'IC général**

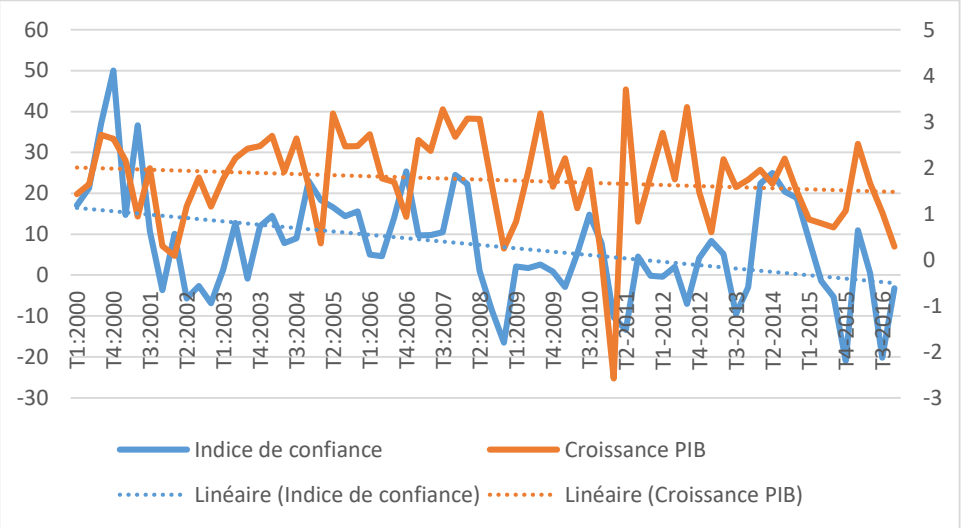

Source : Calcul des auteurs

Empiriquement l'estimation d'un modèle VAR laisse montrer l'existence de relation de cointégration ce qui nous a amené à estimer un modèle à correction d'erreur (MCE). Ce dernier modèle, sur la base de l'évolution de l'IC général, nous a permis de prédire l'évolution de l'activité économique. On s'est limité à l'horizon de 2018. Ainsi la croissance moyenne sera de l'ordre de 1.74 % par an. D'après la figure N°23, nous estimons que le taux de croissance affichera une tendance vers la hausse durant les quatre trimestres de 2018.

Tableau 54 : **Caractéristiques de la croissance économique attendue**

Moyenne 2017-2018	1.7447
Médiane	1.7438
Maximum	1.9556
Minimum	1.5460
Ecart type	0.0778

Source : Calcul des auteurs

Figure 23 : **Prédiction de la croissance trimestrielle à l'horizon 2018/Q4**

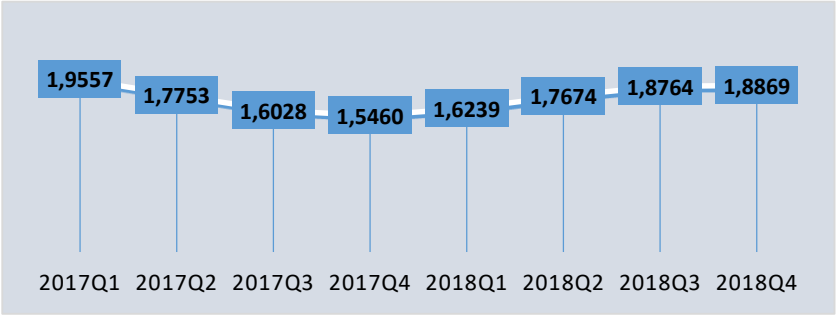

Source : Calcul des auteurs

Par ailleurs, l'estimation du MCE citée précédemment laisse montrer que l'indice de confiance général permet de bien refléter la réalité de la croissante économique qui est l'une des

hypothèses retenues pour l'élaboration du budget de l'Etat. Ce dernier est rendu public dans le cadre de lois de Finance (LF).

Tableau 55 : **Hypothèses d'élaboration des Lois de Finances (LF)**

	Croissance Economique		Prix Baril du Pétrole		Cours Change $ / Dinars	
	Prévu	**réalisé**	**Prévu**	**réalisé**	**Prévu**	**réalisé**
LF 2014	4	2.3	110	74.16	1.670	1.7001
LF 2015	3	0.8	95	47.20	1.800	1.9623
LF 2016	2.5	1.2	60	39.85	1.970	2.1472
LF 2017	2.5	1.9	50	47.42	2.250	2.4757

Source : Compilation des auteurs

Tableau 56 : **Prévision de la croissance économique (Comparaison entre FMI, BM et IACE)**

	Prévisions			Réalisation
	FMI	**BM**	**IACE**	
2014	3.7	3	1.98	2.3
2015	4.5	4.1	0.95	0.8
2016	3.8	1.8	1.46	1.2
2017	3	2.5	1.38	1.9
2018	3.1	3	1.86	[1.47 ; 2.24]

Sources : Compilation des auteurs

Par ailleurs, les prévisions de la croissance économique, réalisées sur la base de l'estimation d'un MCE faisant intégré l'IC général, sont les plus proche des réalisations effectives comparées aux estimations du FMI ou de la Banque mondiales. Par ailleurs, nous prévoyons un taux de croissance égale à 1.86% pour l'année de 2018. Un taux inférieur à celui prévu par le FM et BM. Toutefois, nous avons essayé d'estimer un intervalle de confiance[2] du taux de croissance pour l'année de 2018. Cette estimation prend en référence les taux prédits par les trois institutions et celui réalisé. Ainsi, nous pouvons conclure que seul le taux de croissance prévu par l'IACE appartient à l'intervalle de confiance calculé.

Conclusion

Les indices de confiance élaborés par l'IACE depuis la fin des années 90 ont permis et permettent d'estimer la perception des ménages ainsi que celle des entreprises quant à l'évolution de la conjoncture économique et de son impact sur leurs intentions de consommation et d'investissement. Loin de la modélisation économique et des estimations économétriques qui demeurent d'une importance capitale dans la prévision économique, l'économie réelle en dépend ainsi de plus en plus de ce genre d'indicateur : les indices de confiance. Ces derniers semblent avoir un pouvoir de prédiction non loin de la réalité accompli peu après et peuvent ainsi servir d'outils de prise de décision.

[2] Le calcul de l'intervalle est basé sur la mesure de la moyenne de l'erreur absolue relative

Conclusion générale

Le rapport sur la compétitivité 2016/2017 est organisé en trois chapitres. Chaque chapitre dégage un message clair :

- Le chapitre premier laisse montrer que la Tunisie, d'une année à une autre, est entrain de réduire la distance par rapport au groupe de référence retenu à savoir le Maroc, l'Egypte, le Chili, la Pologne et la Corée du Sud. La distance globale faisant référence rappelons-le à 19 indicateurs regroupés en quatre grands domaines reflétant l'évolution de la situation sociale, économique, politique, sécuritaire et hygiénique d'un groupe de pays, s'est améliorée de 2,23 points entre 2015 et 2016. Cette amélioration est expliquée par une progression de l'ensemble des indicateurs quoique à des niveaux différents. Les gains sont surtout observés au niveau des indicateurs de marché et ceux des gains de productivités.

- Le message clé du deuxième chapitre portant sur l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques au cours de l'année 2016 est relatif aux gains de productivité observés. Ainsi, en 2016 on assiste à une amélioration de la PGF avec ses deux composantes : tendancielle et conjoncturelle. La composante tendancielle s'est améliorée de 0.2 points en passant de 0.9% en 2015 à 1.1 % en 2016. Cette amélioration est attribuée entre autre à l'optimisme qui a régné suite à (i) l'entrée en fonction du gouvernement de l'unité nationale issu de l'accord de Carthage en juillet 2016 (ii) la promulgation du nouveau code d'investissement fin septembre 2016 et (iii) la tenue de la conférence internationale TUNISIA 2020 en novembre 2016. Quant à la composante conjoncturelle elle s'est améliorée de 0.7 points en passant de -1.9% en 2015 à -1.2% en 2016. Cette composante peut être expliquée par l'amélioration du climat social qui demeure en équilibre fragile.

- Le chapitre trois s'est focalisé sur l'importance des indicateurs de confiance entant qu'indicateur de prédiction de l'activité économique notamment l'évolution future de la valeur ajoutée sectorielle et l'évolution de l'activité économique. L'IC du climat d'affaire élaboré chaque trimestre depuis le début de l'an 2000 permet de prédire l'évolution de l'activité économique et servira comme outil aux décideurs financiers pour élaborer leurs décisions. Un simple rapprochement des estimations du PIB avec celles élaborées par les institutions financières internationales laisse montrer que les estimations élaborées sur la base de l'IC du climat d'affaire sont les plus représentatives de la réalité économique.

Bibliographie

- *Circulo de Empresarios 2016, The Barometer of the CÍrculos*
- *CNUCED 2016-2017, Information Economy Report.*
- *ETH de Zurich 2016-2017, KOF Index of Globalization.*
- *Forum Economique Mondial (WEF) 2016-2015, Global Competitiveness Report.*
- *GEDI 2016-2017, Global Entrepreneurship Index.*
- *Groupe de la Banque Mondiale, Rapport Doing Business 2015-2016 « Mesure de la qualité et de l'efficience du cadre réglementaire ».*
- *IACE 2015 et 2016, Rapport sur l'attractivité territoriale.*
- *IESE 2016-2017, The venture capital & private equity country attractiveness index.*
- *INSEAD, HCLI et Adecco 2016-2017, Global Talent Competitiveness Index.*
- *International Chamber of Commerce 2015-2016, ICC Open Markets Index.*
- *ITU 2015-2016, Measuring the Information Society.*
- *Legatum Institute 2016-2017, Legatum Prosperity Index.*
- *Mercer 2016-2017, Quality of Living Survey.*
- *OMPI, INSEAD et University Cornell 2015-2016, Global Innovation Index.*
- *PNUD 2016-2017, Human Development Report.*
- *PWC et Banque Mondiale 2015-2016, Paying Taxes.*
- *SPI 2015-2016, Social Progress Index.*
- *The Heritage Foundation 2016-2017, Index of Economic Freedom - Promoting Economic Opportunity and Prosperity.*
- *Transparency International 2016-2017, Corruption Perceptions Index*
- *WEF et INSEAD 2015-2016, Global Information Technology Report.*
- *Tableau de bord sur la productivité ; Productivité & sources des croissances sectorielles (Juin 2017), ITCEQ.*
- *Perspectives de l'économie mondiale (2014, 2015, 2016, 2017), FMI.*
- *Global Economic prospects (2014, 2015, 2016, 2017), Banque Mondiale.*